

Tanulmány

Adrienn Szecskó

Prénoms dans le vocabulaire argotique dans les dictionnaires de Lorédan Larchey

Argotographie dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle

Abstract

The second half of the 19th century is a period extremely rich in descriptions concerning the French argot. The question at issue in the present study is the following: is it possible to grasp the modifications of the argot vocabulary by the analysis of dictionaries? Indeed, this register of the language is characterized by the fast appearance and disappearance of lexical elements: lexical change is more rapid here than in the standard usage. I had a wide range of dictionaries to choose from; I opted for the analysis of Lorédan Larchey's work because of the great number of its editions: ten reeditions and three supplements. Within the narrow limits of this study, it would be impossible to examine all the entries, therefore I restricted my investigation to that of first names. That is a corpus promising results beyond the onomastic field itself, considering the fact that in several languages first names can undergo semantic transpositions.¹

Keywords : French non-standard registers in the 19th century, Lorédan Larchey, first name, lexicography

1 Larchey et son époque

Pour mieux mettre en relief la portée du travail lexicographique de Larchey, il est indispensable de présenter la période où il faisait ses recherches sur l'argot. Ensuite j'esquisse les plus importants points de sa vie et présente les nombreuses éditions de son œuvre argotographique.

1.1 L'apparition des dictionnaires argotiques

Je suis obligée de mentionner un changement fondamental qu'on peut observer concernant les sources de l'argot. Jusqu'à la période examinée, les témoignages provenaient directement des utilisateurs de ce registre (procès et mémoires de malfaiteurs). Même si Vidocq établit un vocabulaire très riche de l'argot dans *Les voleurs* (1836), lui aussi, comme ancien bagnard, entretient un rapport direct avec cette langue. Le premier auteur qui n'appartient pas au milieu des malfaiteurs, c'est Francisque Michel qui publie en 1856 ses *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*. Larchey le salue comme quelqu'un qui inaugure une nouvelle ère dans l'étude argotique (1872 : 6^{ème} éd. : 18). Après la publication de son œuvre, les dictionnaires se multiplient. Bien qu'on puisse

¹ See Chapter 3.1.

reconnaître l'importance des travaux lexicographiques sérieux suivant des critères philologiques, les différents dictionnaires ne représentent pas le même niveau. Vu la publication abondante de cette époque, je me borne à énumérer les dictionnaires les plus considérables.

Alfred Delvau : Dictionnaire de la langue verte, 1866

Lucien Rigaud : Dictionnaire du jargon parisien, 1878

Jean La Rue : Dictionnaire d'argot, 1894

Charles Virmaître : Dictionnaire d'argot fin-de-siècle, 1894

Hector France : Dictionnaire de la langue verte, 1894

Georges Delesalle : Dictionnaire argot-français, 1896

Ceux de Delvau et de Rigaud ont retenu l'attention de Larchey, mais pour différentes raisons, je vais présenter les facteurs en détails plus tard.

1.2 Larchey et son œuvre²

Étienne-Lorédan Larchey a vu le jour à Metz en 1831. Il voulait suivre une carrière artistique, mais son père l'a dissuadé de le faire. Il a fréquenté l'École des Chartes de Paris pendant deux ans. Après l'éclatement de la guerre de Crimée en 1854, il a suivi son père, général à l'époque, en tant que secrétaire à Constantinople. A la suite de cette expérience, il a publié ses impressions sur les Turcs et la Turquie dans *Un mois à Constantinople*. Après son retour en France il travaillait à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, puis à la Bibliothèque Mazarine. Il a été embauché à la Bibliothèque de l' Arsenal en 1873, où il est devenu conservateur en 1880. Il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1877. Il a pris sa retraite en 1888, il est décédé en 1902.

Depuis le début de sa carrière, il portait un vif intérêt au Moyen-Age.³ Il contribue avec ses publications à une quarantaine de périodiques. Il dirige la publication de deux revues : *Revue anecdotique des lettres et des arts : documents biographiques de toute nature, nouvelles des librairies et des théâtres, bons mots, satires, épigrammes, excentricités littéraires de Paris et de la province, bouffonneries de l'annonce, prospectus rares et singuliers* (1855-1862), *La Petite revue* (1863-1870). Avec un de ses ouvrages, il rejoint étroitement le sujet de notre étude, *Dictionnaire des noms contenant la recherche étymologique des formes anciennes de 20200 noms relevés sur les annuaires de Paris*, qu'il a fait publier à ses frais en 1880.

1.3 Son dictionnaire argotique

La première version a été publiée par fragments en 1858 et 1859 sous le nom *Le Dictionnaire des familiarités françaises* dans la *Revue anecdotique des Lettres et des Arts*.⁴ Il introduit son dictionnaire comme le travail d'un mystérieux collaborateur. La première vraie édition a été tirée en 1860 dans le modeste nombre de cinquante exemplaires, intitulée *Les Excentricités de la langue française*. Toutes les éditions suivantes, comme celle-ci, ont été publiées chez

² Pour présenter la vie et le travail de Larchey, j'ai utilisé comme source l'œuvre de Paul Cottin, un de ses collègues à la bibliothèque de l' Arsenal.

³ Mémoire historique sur l'hôpital Saint-Nicolas de Metz au moyen âge (1854) ; Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation, par Pierre Aubrion, 1465-1512, publié en entier pour la première fois par Lorédan Larchey (1857) ; Origines de l'artillerie française. 1^{re} période, 1324-1354 (1862).

⁴ 1858 (volume 7) : 357 à 380, 405 à 476, 501 à 524, 549 à 572, 597 à 620, 637 à 660, 1859 (volume 9) : 73 à 96 et 99 à 118.

l'éditeur Dentu. Vu le succès inattendu, Larchey le republie légèrement modifié deux fois en 1861. Il n'hésite pas à sortir une 4^{ème} une année plus tard. Sous le titre intérieur, l'auteur indique « singulièrement augmentée », il justifie ainsi la nécessité de cette nouvelle publication. La 5^{ème} en 1865, a été rendue nécessaire « par les bontés de la critique et les suffrages du lecteur... » (1865, 5^{ème} édition p. V). On ne peut pas passer sous silence une fâcheuse affaire qui a été déclenchée par la publication du dictionnaire argotique d'Alfred Delvau mentionné ci-dessus, en plus paru chez le même éditeur, Dentu, que l'œuvre de Larchey. Je considère inutile de décrire le procès de plagiat, l'essentiel est que Larchey s'en est bien tiré. Concernant la 6^{ème} édition, il modifie non seulement le contenu d'une façon considérable, mais il lui attribue un nouveau titre : *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien* (1872). Il justifie son choix par le fait que c'est dans la capitale que l'on décide le destin des nouveaux mots. Cependant, il évite d'attribuer les entrées à telle ou telle classe.⁵ C'est un choix en conscience qu'il prend contre les pratiques de certains lexicographes. Delvau et Virmaître déterminent systématiquement l'argot auquel le terme appartient (argot du peuple, des voleurs, des ouvriers, des bourgeois, des petites dames, etc.). Ce qui confère une valeur indéniable à l'introduction, c'est que Larchey nous expose une théorie détaillée, bien cohérente sur la formation des termes argotiques. Ce qui prouve le succès de son ouvrage, c'est qu'en 1873 on le publie en anglais à Londres. Cependant, l'auteur n'a pu le savourer qu'avec amertume : l'éditeur ne lui a pas demandé son autorisation, de surcroît, il a fait traduire le titre en anglais, mais il a supprimé le nom de l'auteur, par conséquent on peut le désigner comme simple contrefaçon. Le dictionnaire a été encore publié quatre fois, mais avec le texte identique (7^{ème} édition : 1878, 8^{ème} édition : 1880, 9^{ème} édition : 1881, 10^{ème} édition : 1888⁶). Bien évidemment, Larchey n'arrête pas de faire ses recherches, il partage ses résultats dans trois suppléments pour compléter son dictionnaire. La métamorphose continuelle de ce registre rend ce travail plus que nécessaire. « A peine cette annexe est-elle terminée qu'il me faudrait donner le supplément du supplément. Chaque jour amène un mot ou une expression de plus. Condamné à n'être jamais complet... » (1880, Supplément aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, Avis nécessaire, p. V). En conséquence, il prépare des additions, donne des éclaircissements et fait des rectifications. On peut constater pour les suppléments qu'il a relevé une grande partie de ces nouveaux items, environ deux tiers, des ouvrages d'autres lexicographes, dont les plus importants à nommer sont Vidocq et ses deux contemporains, Alfred Delvau et Lucien Rigaud. En même temps, il mentionne comme une de ses principales sources littéraires, les œuvres des auteurs de l'école naturaliste. En 1883, la neuvième édition sort enrichie de nouveaux termes et d'un répertoire spécial du largonji. Pour le dernier supplément (1889), Larchey choisit l'épithète 'nouveau', étant donné qu'il annule tous les précédents. Par rapport au nombre de dictionnaires à étudier, on peut faire les observations suivantes. La première édition (1860) est complètement identique au dictionnaire paru dans la *Revue anecdotique*, en 1861, Larchey fait publier son dictionnaire deux fois, mais dans la 3^{ème} édition il n'apporte aucune modification par rapport à la 2^{ème}. Enfin, à partir de la 7^{ème} édition il ne corrige plus le corpus du dictionnaire, mais il ajoute ses corrections et des termes dans trois suppléments. Ainsi on a neuf textes à étudier : six dictionnaires et trois suppléments.

⁵ « En spécialisant, on court un autre danger, on reste fatalement au-dessous de sa tâche. Chaque corps de métier, chaque atelier, chaque collège, chaque café, chaque quartier ont leurs petits argots. Si vous donnez l'un, il faut les donner tous. Vous vous noyez alors dans l'infini et dans le puéril » (1872, 6^{ème} édition, p. 14).

⁶ Moi, j'ai eu accès à la 9^{ème} édition.

1.4 Les méthodes de travail d'un érudit consciencieux

La question qui se pose inévitablement : pour quelle raison Larchey a consacré autant de travail à ce dictionnaire, tandis que les autres auteurs se sont contentés de faire republier leur œuvre juste une ou deux fois ?⁷ « Comme tous les sujets mal définis, celui dont nous nous occupons était difficile à bien traiter du premier coup. » (1865, 5^{ème} édition p. V). Au début de chaque édition, en guise d'introduction, il explique les modifications, il éclaire sa méthode de travail. Il ne se lasse pas de chercher des exemples convaincants, des définitions brèves et claires et des étymologies valables, « non pour devenir meilleur, mais moins incomplet » (p. XIX). On doit également citer le point de vue du lexicologue humble, qui n'ignore pas les imperfections, mais en même temps qui n'hésite pas à se corriger : « Mais ce qui me tient le plus au cœur, c'est l'erreur à reconnaître et à réparer » (1880, Supplément aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, Avis nécessaire, p. VIII). Je voudrais démontrer avec quel souci philologique il détermine son sujet. Dès l'introduction de la 2^{ème} édition, il prend position contre l'avis que l'argot soit utilisé uniquement par des malfaiteurs, il déclare l'universalité de ce registre qui est employé aussi dans d'autres classes de la société.⁸

« On s'est obstiné jusqu'ici à regarder l'argot comme un patois réservé aux classes dangereuses, - patois sur lequel cette publication ne reviendra pas, car il a fait le sujet de travaux forts complets. Pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, l'argot règne sur un domaine beaucoup plus vaste ; il a, sous des formes multiples, cours dans toutes les classes de la société, sans en excepter les plus hautes » (1861, 2^{ème} édition, p. VIII).

Dans l'introduction de la 4^{ème} édition, il désigne avec le terme *argot social*⁹ cette langue parlée par les représentants de chaque âge, chaque sexe, chaque métier. Malgré le fait qu'on le cite partout, déjà dans le 11^{ème} numéro de 1858 de la *Revue anecdotique*, Larchey se sent obligé de se défendre contre ceux qui considèrent certaines entrées de son lexique scandaleuses. Il revient sur ce sujet en 1865, et il cite comme preuve le vif intérêt des lecteurs pour son ouvrage, « le besoin de savoir *ce qui se dit*, - par opposition au besoin de savoir ce qui *doit se dire*... » (1865, 5^{ème} édition, p. V).

2 Structure des dictionnaires

Comme philologue minutieux, il prend soin de son travail jusqu'aux moindres détails. Pour chaque édition, il organise le résultat de ses recherches d'une façon cohérente et bien structurée. Il n'hésite pas à y apporter des modifications, s'il les estime inévitables.

2.1 Macrostructure

Concernant la macrostructure, chaque dictionnaire et supplément commence par une introduction (avis nécessaire, avant-propos), dans laquelle il donne les raisons qui ont rendu

⁷ Pour Rigaud, on ne peut compter que deux éditions authentiques (1878, 1881). Comme il est décédé avant la publication de la deuxième édition, c'est son éditeur qui a compilé le supplément de la troisième (1888). Concernant Delvau, même si son dictionnaire a été édité quatre fois, il n'a apporté des modifications qu'à la version originale (1866). La troisième (1883) et la quatrième (1889) éditions ont été complétées du supplément composé par Gustave Fustier.

⁸ À partir de la 7^{ème} édition (1878), le premier chapitre de l'Introduction porte ce titre : *Universalité du domaine de l'argot*.

⁹ 1862, 4^{ème} édition, p. III.

nécessaire une nouvelle publication. De plus, dans ces préfaces, les contours d'une théorie sur la formation de l'argot commencent à se dessiner. En consultant les entrées, on peut se rendre compte très vite que Larchey adopte une démarche ordonnée, on ne peut guère relever des anomalies. Dans certains cas, il intègre les expressions sous l'entrée du substantif figurant dans la locution, dans d'autres cas on peut les retrouver selon le premier mot de l'expression.¹⁰ Il fait une exception pour les locutions commençant par le verbe *faire*, signifiant 'affecter un air', 'vouloir paraître' (*faire son Joseph, faire sa Joséphine, faire sa Sophie*). Dans la 7^{ème} édition, il donne *Pierrot* avec le sens 'vin blanc', cependant, il regroupe l'expression employant le même sens sous l'entrée *asphyxier*. Dans la 4^{ème} édition, on est confronté à un cas inexplicable, l'auteur annonce un idiome *faire son Saint-Jean*, en nous indiquant qu'on pourra connaître la signification à l'entrée *Saint-Jean*, toutefois, l'expression s'avère introuvable. Une autre particularité se montre dans le fait que les différents sens du même mot apparaissent dans des entrées distinctes. Ainsi, *Pierrot* figure trois fois dans la 6^{ème} édition : comme collerette, comme quelqu'un de naïf, de niais et comme un verre de vin blanc, comme *Louis XV* désigne respectivement 'la prostituée' et 'la maîtresse' dans le Nouveau supplément.

2.2 *Microstructure*

Avec chaque nouvelle édition, Larchey se souciait de rendre son lexique plus complet. Cette préoccupation se manifeste nettement dans ses efforts de bien structurer les entrées pour que leur contenu soit clair, logique et transparent. Elles suivent une organisation bien précise : la définition du terme est appuyée par une ou plusieurs citations, il indique sa première occurrence, s'il l'estime nécessaire, il cherche à éclairer l'origine du mot, tout en écartant les étymologies obscures, enfin il précise les synonymes éventuels.

2.2.1 *La forme des entrées : majuscule ou minuscule, orthographe*

Dans toutes les éditions du dictionnaire, les entrées apparaissent entièrement en capitales. Pour les prénoms, ça rend impossible la tâche de déterminer s'ils étaient considérés comme noms propres ou noms communs à l'époque. Comme Larchey estime le rôle des exemples essentiel pour justifier l'existence des entrées, on peut s'appuyer sur les exemples, même si pour certains mots, il ne nous en fournit aucun.

En examinant la forme graphique des prénoms, on peut remarquer des changements orthographiques pour certains. *Balthazard* perd son *d* final à partir de la 5^{ème} édition. Le prénom *Jacques* change de forme pour ses différentes significations : *enfant de maître Jacques* désigne 'membre d'une des trois grandes fractions du compagnonnage' ; *jacque* représente 'une pièce d'un sou' ; *jaque* dénomme 'quelqu'un de niais'. La reduplication du prénom masculin le plus courant de l'époque peut s'écrire avec majuscule *Jeanjean*, avec minuscule *jeanjean*, même avec un tiret *Jean-Jean* pour désigner une personne niaise. Dans plusieurs locutions *Saint-Jean* s'écrit avec un tiret (être de la Saint-Jean : être bête et crédule : « Oh ! je ne suis pas de la Saint-Jean ! je ne prends pas les crapauds pour des grenouilles (P. de Kock) ; n'être que de la Saint-Jean : être de qualité inférieure ; faire le Saint-Jean : ôter son

¹⁰ « Pour les expressions composées de deux mots, chercher le second, si on ne trouve pas le premier » (1872, 6^{ème} édition, p. 23).

chapeau pour donner un signal à ses complices (Colombey),¹¹ tandis que dans les suppléments, on dénomme *Saint Jean* l'outillage d'un compositeur, et l'idiome *prendre son Saint Jean* signifie 'quitter son atelier'. L'homme qui paie l'amour d'une femme peut s'orthographier *miché* ou *micet*. Il attire l'attention sur l'expression *jeanfoutre*, dans laquelle on remplace le 'ou' par un tiret par souci de pudeur dans deux éditions.

2.2.2 Définition

Par rapport à la définition, on peut observer quatre démarches. Dans la grande majorité des cas, Larchey nous fournit une définition brève et claire, souvent un seul mot ou un syntagme.

Colas niais (1862, 4^{ème} édition, p. 103)

Pierrot collerette (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 649)

Certains lexèmes, plus particulièrement certaines locutions exigent une explication plus méticuleuse. Par exemple, les diverses techniques de vol nécessitent une description détaillée pour les non-initiés.

la faire au père François : « Étrangler quelqu'un en lui jetant autour du cou une courroie à boucle sans ardillon, disposée de façon à faire nœud coulant. Pendant qu'on serre le patient, un complice le fouille. La courroie est nommée *père François*, du nom de l'escarpe qui s'en sert le premier. Cela se rapproche beaucoup de l'ancien *charriage à la mécanique*. »¹²

Dans le cas de quelques prénoms, il recopie l'explication d'un autre lexicographe.

Jeanneton « Servante d'auberge, fille de moyenne vertu. » - 1808, Dhautel. (1862, 4^{ème} édition, p. 183)

Margot, Goton « Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » - 1808, Dhautel. (1862, 4^{ème} édition, p. 203)

Par contre, pour certaines entrées il ne les précise pas par une définition, mais les explique par le biais d'une citation.

Charlot Mais, oui ; Charlot est là, répondit le surveillant. « Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. Ce sobriquet date de la révolution de 1789. » Balzac. (Revue anecdotique 1857, vol. 7. p. 444)

Victoire - Quant à la chemise, c'est au marché Saint-Jacques, chez Mlle Victoire, qu'ils (les chiffonniers) vont la chercher. Ils l'appellent du nom de la marchande une *Victoire*. Elle leur coûte dix sous ; quelquefois moins, jamais plus. – Berthaud (1859, Revue anecdotique, p. 117)

Il inclut certains prénoms sous d'autres entrées. Ainsi, *Jacqueline* apparaît pour la première fois sous *Margot* avant de constituer une entrée à part, *Louissette* ('guillotine') sous *Marianne*, *Nicodème* ('nigaud') sous *Nigaudinos*, *Joseph* sous *Philistin*.

2.2.3 Citations

Aux yeux de Larchey, confirmer l'authenticité de chaque entrée en ayant recours à des citations est d'une importance cruciale.

« Pour lui donner en effet quelque valeur, il était essentiel de mettre chaque terme sous la sauvegarde de citations justificatives. Plus d'un lecteur nous accuserait de fiction et d'invraisemblance si on ne lui prouvait pas ainsi l'usage réel de néologismes fort nombreux. Il

¹¹ (1878, 7^{ème} édition, p. 325)

¹² (1872, 6^{ème} édition, p. 142)

est cependant juste d'ajouter que, placés pour la plupart sous la garantie d'auteurs connus, les termes dont il s'agit n'ont été introduits par eux que comme moyens de raviver la couleur locale. »¹³

« Les exemples font notre force. – Nous les avons donc aussi multipliés, aussi variés que possible. Sans leur aide, on ne se ferait pas idée du mot, si bien expliqué qu'il fût. ... la garantie de l'exemple est nécessaire à tout lexique sincère. » (1878, 7^{ème} édition, p. XXVIII-XXIX)

À partir de la 6^{ème} édition, il insère la liste des principaux auteurs cités après l'introduction. Bien qu'il énumère les auteurs précisant uniquement leur nom de famille, ou dans certains cas l'initiale de leur prénom, et bien qu'il précise le titre des ouvrages cités d'une façon aléatoire, on ne peut pas contester le mérite de Larchey dans la reconnaissance de l'importance des exemples. À partir de la 7^{ème} édition, il souligne avant la liste que « citer tous les titres d'ouvrages eût excédé le cadre de ce vocabulaire. Exception a été faite pour les anonymes et pour les livres où l'argot tient une grande place. » (1878 : p. XXXIX)

Pour son premier supplément, Larchey légitime le grand nombre de nouvelles entrées (2748) par le fait que jusque-là il ne pouvait pas apporter des exemples pour appuyer l'existence de ces termes ; affirmation d'autant plus étonnante que parmi ses sources il énumère Vidocq (1836) et Francisque Michel (1856). Cependant, tout à son honneur, il ne voulait pas s'approprier des résultats des recherches des autres lexicographes.¹⁴ Dans l'introduction du supplément aux 8^{ème} et 9^{ème} éditions, il inclut un dictionnaire argotique écrit par un commissaire de police de Paris entre 1820-1836, d'autant plus important du point de vue de notre recherche qu'il contient trois prénoms : *faire bailler le colas* 'couper la gorge (allusion à l'entaille du cou) (p. VIII) ; *Jean de la Vigne* 'crucifix' ; *martin-rouaut* 'gendarme' (p. XI).¹⁵

Néanmoins, curieusement, il s'abstient de s'appuyer sur des citations dans les trois suppléments. Étant donné que dans ces livres, il ajoute à ses propres recherches des termes des argotographes de son époque, très probablement, il considère ces exemples comme justifiés. Cependant, cette prise de position contredit le fait qu'il met en relief l'intérêt de prendre garde aux procédés inventifs de certains lexicographes, qui incluent des termes formés selon leur propre désir.¹⁶

2.2.4 *Datation*

« Nous y avons joint des dates toutes les fois qu'elles étaient utiles pour constater l'ancienneté d'un mot, ou le moment précis auquel il avait eu cours, car beaucoup de mots ne durent guère plus que la mode avec laquelle ils sont éclos » (1872, 6^{ème} édition, Introduction, p. 13).

En tenant compte de cette citation, on peut tirer plusieurs conclusions. Larchey ne considérerait pas la datation de ses entrées comme une nécessité. S'il l'a fait, c'était pour mettre en relief le fait que tel ou tel terme existe depuis longtemps. Cependant, si on considère la

¹³ (1864, 4^{ème} édition, p. IV)

¹⁴ « ... sans enlever à chaque auteur le mérite et la responsabilité de ses petites découvertes » (1880, Supplément aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, Avis nécessaire, p. XIII).

¹⁵ Dans le Nouveau supplément Larchey se rectifie en donnant comme l'auteur de ce petit lexique M. Jacquinot, conseiller à la Cour de Paris. Concernant le dernier prénom, il apparaît sous la forme de *martin-rouant*. (1889 : p. 151)

¹⁶ Dans l'introduction de la 6^{ème} édition, il nous donne les exemples *arche de Noé* 'Académie', *enfant de la fourchette*, *mal choisi*, *cul à fauteuil* 'académicien' (1878 : 13-14).

deuxième partie de cette phrase, on peut constater que Larchey inclut dans ses dictionnaires des mots du vieil argot tombés en désuétude.

En examinant toutes les entrées, la datation s'avère complètement aléatoire : ou bien il précise l'auteur et la date de la citation dans certaines entrées, de cette manière il donne sa première attestation, ou bien l'auteur de la citation en question qui émet son avis sur l'emploi du prénom.

« Un grand Colas : Homme d'extrême simplicité d'esprit. » Dhautel, 1808. (1862, 4^{ème} édition, p. 103)

« En 1831, après le succès d'*Antony*, les salons parisiens furent tout à coup inondés par les jeunes hommes pâles et blêmes, aux longs cheveux noirs, à la charpente osseuse... » Éd. Lemoine (Revue anecdotique 1857, vol. 7. p. 365)

L'emploi de deux démarches différentes et la rareté de la datation ne facilitent pas le classement chronologique des prénoms selon leur première attestation. On peut constater la rareté des prénoms qui sont datés dans toutes les éditions (*Anthony, Benoît, Charlot, Goton*). Néanmoins, pour *Thomas* on ne trouve aucune précision, bien qu'il figure non seulement dans tous les dictionnaires, mais aussi dans les trois suppléments. Larchey omet la date également pour *Joseph* et *Simon*. Comme dans la liste des auteurs, il précise l'année de publication de certains ouvrages consultés, le lecteur vigilant peut y retrouver des informations précieuses.¹⁷ Tous ces amalgames par rapport à la datation compliquent la possibilité de déterminer l'apparition des prénoms. Je reviendrai sur l'analyse de notre problématique initiale, le changement du lexique argotique (cf. chapitre 4.3)

2.2.5 Étymologie

Concernant l'origine des termes, il suit les principes de simplicité, de clarté et de bon sens, tout en s'appuyant sur les textes. Il préfère éviter d'établir des étymologies douteuses. Dans le *Nouveau supplément*, il n'hésite pas à critiquer le travail étymologique de Francisque Michel, bien qu'il ait mis en relief ses mérites plusieurs fois. Selon Larchey, il cite trop d'exemples superflus remontant à des mots des argots étrangers.

Malgré ses efforts d'être circonspect dans ses jugements, on peut illustrer avec l'exemple du prénom *Thomas* 'pot de chambre' que dans certains cas, il change l'explication de l'origine d'un terme d'une façon inattendue. Dans la 1^{ère} édition (*Revue anecdotique*), il présente les deux théories de Francisque Michel : les ménagères utilisaient l'expression *Vide Thoma*, provenant de l'hymne pascal, quand elles sortaient pour le vider, cependant il croit que le mot provient plutôt du verbe espagnol *tomar*. Larchey préfère la première explication, sans être convaincu de sa véracité, à tel point que pendant 3 éditions (2^{ème}-4^{ème}) il la désigne comme amusante. Ainsi, on peut constater avec étonnement qu'à partir de la 5^{ème} édition, il admet cette étymologie sans aucune justification.

¹⁷ *Brutus, artie du Gros Guillaume, mathurins* in : Halbert d'Angers (sans date, 1840 ?) : *Nouveau dictionnaire complet de l'argot*. Paris : Le Bailly. Pour la première édition, on ignore l'année de sa publication, Larchey la date de 1840. Cependant, pour la deuxième, elle a été éditée en 1849.

Crépin, asphyxier le pierrot in : (1840) La Correctionnelle. Paris : Martinon. Larchey se trompe de la date de la publication en donnant 1841.

faire le Saint Jean, Philibert in : Colombey (1862) : *L'Esprit des voleurs, suivi d'un Dictionnaire d'argot*. Paris : Hetzel.

Basile Privat d'Anglemon (1861) : *Paris Anecdote*.

Il ne dédaigne pas de se corriger même au dernier moment. En consultant l'entrée *Bernard* dans les trois suppléments, pour l'expression *aller voir Bernard* ('aller aux lieux d'aisance'), il accepte l'étymologie de Rigaud, selon qui on fait allusion aux tablettes dans les mains de Saint Bernard, tablettes qu'on pourrait prendre pour du papier de rigueur. Il n'hésite pas à se rectifier dans l'introduction du *Nouveau supplément* (1889). Dans le dictionnaire de Sainte-Palaye,¹⁸ l'*arc saint Bernard* figure comme les voûtes où les passants parisiens se cachaient pour faire leurs besoins. À l'opinion de Larchey, le saint apparaît dans cette locution par jeu de mots : dans le mot *breneux*, en échangeant deux consonnes du terme et en y ajoutant le suffixe *-ard*, largement répandu en argot, on obtient le prénom Bernard.

En analysant les prénoms de notre corpus, pour plusieurs termes il est difficile de comprendre pour quelle raison les Parisiens les choisissaient pour dénommer telle ou telle chose.

3 Le corpus

3.1 *Le choix du corpus*

Pour expliquer la raison pour laquelle j'ai choisi les prénoms comme sujet de mes recherches, je dois citer deux passages. Le premier provient de l'étude de Francisque Michel, qui cite Montaigne.

« Chaque nation a quelques noms qui se prennent, je ne sais comment, en mauvaise part ; et à nous, Jehan, Guillaume, Benoïst », *Essais* I. I, ch. XLVI.¹⁹

Le deuxième a été rédigé par Larchey. « Il était de mode autrefois (pour ne citer que Bernard, Claude, Joseph etc.) de donner à chaque prénom un double sens plus ou [moins]²⁰ ridicule » (*Nouveau supplément*, 1889 : 133).²¹

En prenant en considération ces passages, on peut tirer la conclusion que le peuple reprend ces prénoms dans un sens péjoratif ou ironique dans la plupart des cas. Et effectivement, c'est ce qu'on peut constater aussi chez Larchey (cf. 4.1. Champs sémantiques).

Concernant la sélection des prénoms étudiés, je me suis référée à un ouvrage, qui a été publié comme le fruit des recherches lancées dans le cadre d'une recherche du CNRS, ayant comme objectif d'étudier la mobilité géographique et sociale aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. En analysant la descendance de 3000 couples, mariés entre 1803 et 1832, a vu le jour *Le Temps des Jules*, présentant les prénoms portés au 19^{ème} siècle. Par conséquent, j'ai écarté de mon analyse les prénoms qui n'apparaissent aucune fois parmi les prénoms de cette étude. J'ai également éliminé les prénoms antiques comme *Achetes*, *Laius* et ceux qui proviennent des tendances politiques (*carliste*, *jéromiste*, *victorien*). Concernant *Charlemagne*, bien que selon

¹⁸ Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye (1876) : *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. II. Ap-Bic H. Champion (Paris) 123-124.

¹⁹ Michel (1856) : 18. Lazare Sainéan, philologue français, reprend la citation dans *Le langage parisien au XIXe siècle*. Facteurs sociaux. Contingents linguistiques. Faits sémantiques. Influences littéraires. Paris, E. de Boccard., 1920. p. 408.

²⁰ Probablement, il s'agit d'une coquille, le typographe a oublié de mettre le mot 'moins'.

²¹ Dans la 6^{ème} édition, pour expliquer le sens de *philistin*, il cite De Neuville : « A propos, qu'est-ce qu'un *Philistin* ? Autrefois, en Grèce, il s'appelait béotien ; on le nomme cokney en Angleterre, épicier ou Joseph Prudhomme à Paris, et les étudiants d'Allemagne lui ont conféré l'appellation de *Philistin* » p. 195.

les recherches du CNRS, sa fréquence représentative soit 10 comme prénom, en étudiant le sens des termes, on peut constater qu'il s'agit du nom du roi célèbre.

3.2 Les prénoms étudiés²²

En comparant le nombre des prénoms masculins et féminins, on remarque un écart considérable : avec un rapport de 48 contre 18 occurrences. Je considère les prénoms hypocoristiques comme des termes à part (*Martinet, Micheton, Pierrot*). Cette prise de position m'apparaît d'autant plus justifiée que certains prénoms de femmes ne figurent que dans leurs formes diminutives (*Jeanneton, Lisette, Louise, Margot-Goton-Margoton, Nini-Niniche*).²³ On peut tirer la même conclusion, si on compte les entrées. Plusieurs prénoms féminins apparaissent seulement dans une (*Geneviève, Madeleine*) ou dans deux éditions (*Catherine, Marianne, Ursule, Véronique, Victoria*), tandis qu'un grand nombre de prénoms masculins figurent dans toutes les éditions (*Anthony, Arthur, Balthazar(d), Charlot, Colas, Jean, Joseph, Miché, Pierrot, Simon, Thomas*).

En se basant sur l'enquête du CNRS, peut-on établir un rapport entre la fréquence de l'emploi des prénoms au 19^{ème} siècle et leur apparition dans le vocabulaire argotique ? Dans les deux tableaux, à côté de l'apparition des prénoms dans le corpus du CNRS, on a signalé dans combien de textes figure le prénom donné. Comme on l'a souligné ci-dessus, le nombre des textes à étudier est de 9 (cf Ch. 1.3). Dans la dernière colonne, j'ai marqué les différentes variations des prénoms, s'ils ne se présentent pas sous leur forme simple.

Premier prénom pour les garçons²⁴

I.	Jean (7222)	9	Jean-Jean, Jeanfesse, Jeanfoutre, Jean de la Vigne, Saint-Jean
II.	Pierre (3141)	6	Pierrot
III.	Louis (2969)	2	Louis, Louis XV
IV.	François (2511)	2	
V.	Joseph (2279)	7	
VI.	Antoine (1171)	0	
VII.	Charles (1169)	6	Charlot
VIII.	Henri (943)	0	
IX.	Auguste (916)	0	
X.	Eugène (786)	0	

²² J'ai attaché une annexe à la fin de l'étude présentant tous les prénoms chez Larchey, cf. Annexe 1.

²³ Pour les diminutifs de Marguerite et Eugénie, je les considère comme les variations des mêmes items, étant donné qu'ils désignent le même concept ('fille de mauvaise vie' ; 'mot d'amitié'). Cependant, dans le tableau récapitulatif de l'apparition des prénoms dans le dictionnaire, je marque dans quelle édition Larchey inclut les diverses formes, cf. Annexe 2.

²⁴ Dupâquier, Jacques – Péliissier, Jean-Pierre – Rébaudo, Danièle (1987) : p. 40-41.

Premier prénom pour les filles²⁵

I.	Marie (12661)	3	
II.	Jeanne (2408)	4	Jeanneton
III.	Louise (1466)	0	
IV.	Anne (1434)	0	
V.	Marguerite (1163)	4	Margot, Goton, Margoton
VI.	Françoise (977)	0	
VII.	Catherine (925)	2	
VIII.	Joséphine (758)	1	
IX.	Madeleine (597)	4	
X.	Eugénie (522)	5	Nini, Niniche, Nichon, Nichette

En observant ces données, on ne peut pas certifier que les prénoms figurent dans le lexique de Larchey selon leur emploi à l'époque donnée. On reviendra sur le sujet dans les chapitres traitant la problématique des exemples justificatifs et de la datation, ce qui nous aidera à répondre à notre question originelle à savoir si les dictionnaires reflètent le changement linguistique.

3.3 Morphologie : prénoms simples, composés, diminutifs

À part les prénoms simples, on peut relever des prénoms formés à l'aide de divers procédés pour cacher le sens. Pour les mots composés, les deux exemples à citer sont formés de *Jean* : *Jeanfoutre* et *Jeanfesse*. En ajoutant l'adjectif saint, on retrouve des entrées suivantes : *Saint-Barthélemy*, *coiffer Sainte Catherine*, *Saint-Georges*, *Saint-Jean*, *Saint-Laz(o)*.

Pour masquer la signification, l'argot utilise deux procédés : la suffixation et la troncation.

Suffixation : -ot : *Charlot*, *Pierrot*

-in : *Michelin*

-on : *Jeanetton*

-et(te) : *Martinet*, *Michelet*, *Lisette*, *Louissette*

Troncation : apocope : *Bartholo*, *Saint-Laz*

aphérèse : *Colas*

Apocope et suffixation : *Miché* (*Michet*), *Saint-Lazo*

double suffixation : *Micheton*, *Margoton*

Aphérèse et suffixation : *Goton*

On peut relever un seul exemple pour la reduplication simple : *Jeanjean*.

²⁵ Dupâquier, Jacques – Péliissier, Jean-Pierre – Rébaudo, Danièle (1987) : p. 42.

Il vaut la peine de présenter à part la formation de quatre diminutifs d'Eugénie. À la base de toutes les formes, le procédé appliqué est l'aphérèse, en ne gardant que la dernière syllabe (ni). En la redoublant, on obtient le résultat *Nini*, à laquelle si on ajoute le suffixe argotique –iche,²⁶ on obtient *Niniche*. Les deux autres prénoms ont été créés avec la suffixation double : *Nichon* (Ni+iche+on), *Nichette* (Ni+iche+ette).

Dans trois cas, les termes ont été constitués en recourant à des jeux de mots fondés sur la ressemblance phonétique. Ainsi *Colas* désigne le cou, *Nicodème* dénomme quelqu'un de nigaud et *Philibert* signifie 'voleur', comme *filou* dans l'ancien argot.

On peut relever des prénoms qui servent à former des termes appartenant à une autre classe grammaticale : *Antony* ('jeune homme romantique, mélancolique'), à la base d'un nom commun, *antonysme*, et d'un adjectif qualificatif, *antonyque* ; *avoir son Arnaud* ('être de mauvaise humeur'), mais *Arneau* peut s'employer aussi comme adjectif, on en forme le verbe *arnauder* ('murmurer'). Dans l'expression *papier Joseph*, le prénom apparaît également comme adjectif.

3.4 Syntaxe et lexicalisation

Comme on peut considérer ces termes comme lexicalisés, même si dans leur cas, le degré de la lexicalisation ne se manifeste pas comme pour les mots du registre standard, par rapport aux fonctions qu'ils peuvent remplir dans une phrase, on peut retrouver tous les cas qui caractérisent l'emploi des noms communs.

- coup d'Anatole, être en Émile, tirer les oreilles à Jules (sans déterminant)
- être Arneau, papier Joseph (épithète)
- les Alphonse, faucher le colas, asphyxier le pierrot (avec un article défini)
- être de la Saint-Jean (avec un article partitif)
- ce jeanjean (avec un déterminant démonstratif)
- faire son Joseph, ta goton, notre Jacqueline (avec un déterminant possessif)

Étant donné que dans les suppléments, il fait confiance aux auteurs consultés, dans la grande majorité lexicographes, Larchey ne considère plus nécessaire les exemples, auxquels il a attaché une immense valeur justificative pendant des années. En conséquence, pour plusieurs prénoms, on ignore le contexte syntaxique dans lequel ils peuvent être employés.

Pour aborder la question de la lexicalisation des prénoms employés dans le lexique argotique, je n'ose pas encore établir un système, j'ai l'intention de présenter en grandes lignes ce que j'ai pu observer durant mes recherches. Pour éclairer la problématique, prenons un exemple de Gary Prieur qu'elle cite par rapport aux noms propres métaphoriques précédés d'un article indéfini.

(27) Pierre est un don quichotte.

(28) Pierre est un Don Quichotte.

Dans le premier cas, on identifie Pierre avec un « homme généreux et chimérique qui se pose en redresseur de torts, en défenseur des opprimés ». Concernant la deuxième phrase, on peut attribuer à Pierre d'autres caractéristiques du héros de Cervantes.²⁷ Selon Kerstin Jonasson, il

²⁶ Le suffixe –iche se démontre très productif en argot. Parmi les prénoms, on peut citer l'exemple *Catiche* 'prostituée' provenant de Catherine.

²⁷ Gary Prieur : 133.

n'est pas possible de faire une distinction claire entre ces deux catégories, on peut parler de différences de degrés de lexicalisation.²⁸

Néanmoins, en tenant compte de ces considérations sur les termes du registre standard, on peut énumérer plusieurs différences concernant les prénoms utilisés dans l'argot. Je voudrais exposer mes observations tout en laissant la question ouverte sur ce sujet.

1. Comme l'argot est essentiellement un registre utilisé à l'oral, le fait qu'on retrouve les prénoms dans les dictionnaires commençant par une majuscule ou une minuscule, ne peut pas servir de preuve pour la lexicalisation du terme. *Charlot* signifie 'bourreau', peu importe son orthographe.
2. Étant donné que l'argot a une fonction ludique comme une de ses principales fonctions, il recourt aux jeux de mots pour inventer de nouveaux sens, pour certains termes, on ne peut pas parler de l'emploi du prénom comme métaphore, p. ex. *Colas* 'cou', *Geneviève* 'gin', *Nicodème* 'nigaud'.
3. Pour tous les locuteurs du registre standard un don quichotte dénomme le même personnage, tandis que, vu la fonction cryptique de l'argot, *Saint Jean* dénomme des outils de leur travail uniquement pour les typographes, *Simon* désigne le propriétaire de leur maison seulement pour les vidangeurs. Cependant, certains termes peuvent être compris dans toutes les classes. Un des meilleurs exemples à donner, c'est le cas des prénoms désignant quelqu'un de niais pour lequel on employait les prénoms plus répandus parmi les paysans : Claude, Colas, Gilles, Guillaume, Jacques, Jean, Pierrot.
4. Quant à l'étymologie, elle se perd souvent dans la nuit des temps, même les locuteurs ne font plus le rapport avec le prénom, ce qui ne les empêche pas pour autant d'avoir recours à ces expressions, p. ex. *le coup du père François*²⁹ (cf. p. 18). En conséquence, dans la plupart des cas, on ne peut établir aucun rapport entre les caractéristiques du porteur du prénom et son emploi argotique.
5. Vu que la partie plus fluctuante de ce registre est son vocabulaire, le fait que le prénom soit lexicalisé avec tel ou tel sens s'avère souvent éphémère. Certains items disparaissent avant de pouvoir devenir une entrée d'un dictionnaire. Ainsi *Colas* « signifie un jour 'niais', le lendemain 'cou' ».

4 Analyse des données

En regroupant les prénoms selon leurs champs lexicaux, on pourra voir si l'argot appartient à toutes les classes. Dans le chapitre sur la morphologie j'ai déjà abordé la problématique de la formation, mais ici je vais analyser les termes non seulement par rapport à leur forme, mais d'un point de vue sémantique aussi pour démontrer pour quelles raisons les prénoms prennent une signification en intégrant l'argot. Pour finir, je vais essayer de montrer dans quelle mesure les dictionnaires de Larchey peuvent nous témoigner du changement de ce registre non-standard.

²⁸ Jonasson (1991) 73.

²⁹ « Certains révolutionnaires amateurs n'ont d'autre envie que de se servir aujourd'hui de tout ce qui nous aide à vivre pour nous faire le **coup du Père François** ». Éluard, Paul, *Documents surréalistes (1925-1935)*, 1935, 996.

4.1 Champs sémantiques

Bien que Larchey réfute la théorie selon laquelle l'argot est uniquement le langage des malfaiteurs, une grande partie des prénoms désignent des termes appartenant à ce milieu, surtout à l'univers de la sexualité et de la prostitution. « La femme digne d'estime est inconnue ; celle qu'on affecte de mépriser se retrouve sous le coup d'un déluge d'injures » (4^{ème} édition, 1864 : X). La femme de mauvaise vie peut être nommée de la manière suivante : *Jacqueline, Jeanneton, Madeleine, Margot (Goton, Margoton)*. *Louis XV* ne désigne pas uniquement la maîtresse, mais la prostituée aussi, attachée à son souteneur (*Benoît*) ou à son entreteneur (*Miché*). Son amant de cœur s'appelle *Arthur*, et dans certains cas c'est elle qui est obligée d'entretenir son *Alphonse*. Le vocabulaire de la violence et de la justice est également bien représenté. *Bertrand* incarne le voleur niais, *Jacques-Pierre* le chef de la bande. Le *coup d'Anatole* ou le *coup du père François* désigne une technique de voleur. Si le voleur est attrapé et assigné en justice, *Anatole* ou *Léon* préside les cours d'assises. Si un coupable est condamné à la décapitation, c'est *Charlot* qui l'exécute avec *Marianne* ou *Louissette* (guillotine).

« C'est que l'argot social est un idiome des plus riches. Par malheur pour la morale, cette richesse n'éclate qu'au moment d'exprimer une faute, un ridicule, ou une passion mauvaise. Si ce n'est plus la langue des voleurs et des assassins, c'est un peu le langage du côté brutal ou décevant de la vie » (4^{ème} édition, 1864 : VI). Ainsi, les porteurs des prénoms peuvent incarner un défaut : le niais (*Colas, Jacque, Jeanjean, Miché, Pierrot*),³⁰ le malin (*Charlot*), la dupe (*Mikel*), le fourbe hypocrite (*Basile*), quelqu'un qui affecte un air chaste (*faire son Joseph/faire sa Joséphine*) ou qui donne des airs de sagesse (*faire sa Sophie*).

Les prénoms servent à désigner de nombreux objets : un couteau (*Eustache*), un sabre (*Jacqueline*), la monnaie (*Jacque* 'pièce d'un sou, *Philippe* 'écu'), un vêtement (*Lisette* 'gilet', veste', *Pierrot* 'collerette'), un pot de chambre (*Jules, Thomas*).

Quatre termes s'attachent au corps : *habit du père Adam* 'nudité', *mouchoir d'Adam* 'les doigts', *Bernard* 'postérieur', *Colas* 'cou'. Quatre dénomment la nourriture : *Balthazar(d)* 'repas somptueux', *Geneviève* 'gin', *artie du Gros Guillaume* 'pain noir', *Pierrot* 'verre de vin blanc'. On peut relever un seul animal : *Gaspard* 'rat'.

Deux entrées viennent du milieu du journalisme : *Anastasie* 'censure', *Ernest* 'communiqué officiel'. En 1889, Larchey met en valeur le nouveau rôle du journalisme comme créateur des termes, ce qui porte à une certaine confusion. « Autrefois la presse, fidèle à sa mission observatrice, saisissait au passage les mots nouveaux ; elle enregistrait, mais elle n'en inventait pas. Maintenant elle s'est faite créatrice ; elle ajoute aux mots qu'elle trouve en circulation » (1889, Nouveau supplément : X).

4.2 Formation

Concernant la formation des termes argotiques, il essaie de classer les différentes sortes de procédés dès la 2^{ème} édition, mais il n'ose établir un système qu'à partir de la 6^{ème}.³¹ « L'argot forge en réalité peu de mots. Ce sont des acceptions nouvelles qu'il invente de préférence »

³⁰ « On trouve vingt mots pour montrer un niais, une dupe ou un fripon, – pas un mot pour dire : Voici un honnête homme » (1862, 4^{ème} édition, p. X).

³¹ « Franchement, nous ne nous sentons pas encore assez solide sur ce terrain nouveau pour y ériger un système » (2^{ème} édition, 1861 : p. X).

(4^{ème} édition, 1862 : p. XIV). Il distingue sept éléments participant à la formation du lexique argotique.

1. Vieux mots : ils constituent la partie centrale de l'argot, en grande majorité les mots des classes dangereuses
2. Substitutions : ce que désigne Pierre Guiraud par substitution de sens, et Jean-Louis Calvet par procédés sémantiques : la métonymie : substitution de la partie au tout, substitution de l'effet à la cause, substitution de fonctions ; la métaphore : substitution d'aspect, substitution par analogie
3. Modifications et déformations : substitution de sens (Guiraud), procédés formels (Calvet). J'ai déjà présenté les divers procédés en parlant de la morphologie. Je voudrais juste mentionner des cas où on change la première syllabe aussi et on ne garde que les initiales : *Brutus* 'Bretagne'³²
4. Harmonies imitatives (Onomatopées)³³
5. Jeux de mots

Il y rattache quelques termes comme *Lontou* (Toulon), *linspré* (prince), *nibergue* (berniq), et surtout *arsouille* (souillart). Ces exemples prouvent que même si le verlan est devenu à la mode dans les années 70, on utilisait déjà ce procédé à l'époque, procédé qui consiste en l'inversion des syllabes des mots. Bien que dans notre corpus on ne trouve pas de tels exemples, il vaut la peine de citer une expression relevée dans le dictionnaire d'Antoine Oudin au 17^{ème} siècle. Un *bon Jean* désignant un homme cocu est formée à la base de *jambon*.³⁴

6. Souvenirs
 Larchey classe dans cette catégorie les mots venus de l'histoire (*Saint-Barthélemy*, *Brutus*, *Charlot*), de la littérature (*Antony*, *Alphonse*, *Bartholo*, *Basile*), des textes bibliques (*Adam*, *Balthazar*, *Joseph*, *Moïse*).
7. Importations (Mots d'origine étrangère)³⁵

4.3 Changement du lexique argotique

En analysant les entrées contenant des prénoms en détails pour obtenir la réponse à notre question fondamentale : dans quelle mesure les différentes éditions reflètent l'évolution du vocabulaire argotique, on peut observer plusieurs sortes d'anomalies. Larchey intègre certains prénoms dans une édition, puis il les élimine sans la moindre explication. Pour donner quelques exemples, *Colas* ne désigne le niais que dans les deux premières éditions. On le retrouve uniquement dans le dictionnaire de Delvau, par contre dans le sens 'cou' chez La Rue et Rigaud aussi. *Eustache* ne dénomme le couteau que dans 3 éditions. (2^{ème}-4^{ème}). La suppression de ce terme s'avère d'autant plus incompréhensible que La Rue et Virmaître l'incluent comme entrée en 1894, et en plus, il est employé par des auteurs comme Anatole

³² Il classe dans cette catégorie les procédés de déformation uniforme qu'on appelle des argots à clé de nos jours, comme le louchébem ou le javanais. Il complète les 9^{ème} et 10^{ème} éditions d'un répertoire des termes largonji.

³³ Dans notre corpus, on ne révèle aucune onomatopée, dans l'argot contemporain, on peut citer l'exemple de l'expression *appeler Raoul* 'vomir'.

³⁴ Oudin, Antoine (1640) : *Curiosités françaises*. Paris, 48.

³⁵ Dans l'argot contemporain, on emploie un grand nombre de prénoms étrangers. Bien évidemment, on peut constater la prépondérance des noms propres anglais : pour les drogues (*Charlie* 'cocaïne', *Dolly* 'méthadone', *Harry* 'héroïne'), dans le domaine de la sexualité (*Angelina*, *Caroline* 'homosexuel passif', *Daisy* 'homosexuel efféminé').

France, Paul Verlaine ou les frères Goncourt.³⁶ *Madeleine* figure comme synonyme de *Lorette* (femme galante, euphémisme de la prostituée) seulement dans la première édition. La démarche de Larchey paraît justifiée, comme l'entrée ne contient ni définition, ni citation, ni étymologie, il considérait qu'il ne pouvait plus inclure ce terme. Il insère *Mathurins* dans le sens 'dominos', pourtant à l'époque on employait ce prénom aussi pour désigner un matelot,³⁷ et la locution *parler mathurin* signifiait 'parler l'argot de marins'.³⁸ Pour cette dernière expression, on peut citer comme exemple un poème de Jean Richepin que Larchey a bien consulté, comme le prouvent les quarante-six entrées mises sous l'autorité de cet auteur dans le *Nouveau supplément* (1889). Pour confirmer l'emploi de *Nicodème*, il cite Balzac. Je me sens obligée d'ajouter un autre passage de cet auteur, le romancier préféré de Larchey,³⁹ pour illustrer l'utilisation des prénoms. « C'est un Protée, il est dans la même heure Jocrisse, Janot, queue rouge, ou Mondor, ou Harpagon, ou Nicodème. »⁴⁰

Cependant, il est difficile d'expliquer un autre phénomène, plus précisément, le fait que certains mots disparaissent et réapparaissent. Il omet les formes dérivées d'*Antony* (*antonysme, antonyque*) dans la 5^{ème} édition. On ne peut plus retrouver *Saint-Georges* dans les 5^{ème} et 6^{ème} éditions, mais il refait surface dans la 7^{ème}. L'absence de *Jean-foutre* de la 2^{ème} édition se justifie par deux facteurs. Dès la parution du *Dictionnaire des familiarités françaises* dans la *Revue anecdotique des Lettres et des Arts*, certains criaient au scandale, il est possible que Larchey estimait ce terme indécent, d'ailleurs à partir de la 6^{ème} édition l'entrée est orthographiée ainsi : *Jeanf--tre*. Néanmoins, il est plus probable qu'il a éliminé ce mot, et l'a réintégré dans la 4^{ème} édition, étant donné qu'il ne voulait pas le laisser sans citation. Encore plus étonnant, le sort du prénom *Lisette*, qui figure dans la locution négative *Pas de ça, Lisette !* dans les 2^{ème} (3^{ème}) et 4^{ème} éditions, ensuite Larchey la supprime dans les 5^{ème} et 6^{ème} éditions dans lesquelles le prénom dénomme un 'gilet, une veste'. Cependant l'expression réapparaîtra dans la 7^{ème} édition, tandis que dans le sens 'gilet, veste' on ne retrouvera le prénom que dans le *Nouveau supplément*.

Ce qui prête à la plus grande confusion par rapport à notre étude, c'est qu'on peut repérer plusieurs termes figurant dans les œuvres consultées par Larchey, qui n'apparaissent que dans les éditions tardives. Notre lexicographe a consulté le travail de Francisque Michel dès le début de ses recherches argotographiques, comme le prouvent les entrées *Miché* et *Thomas*

³⁶ « Je sais ouvrir les serrures avec un clou et sculpter le bois avec un mauvais eustache. » France, Anatole (1894) : *Le Lys rouge*. Paris : Calmann Lévy. 116

« L'homme, morne et fârouche, porte la nourriture écoeurante à sa bouche d'un air qui n'est rien moins nonobstant que soumis, et son eustache semble à d'autres soins promis. » Verlaine, Paul (1896) : *Œuvres poétiques complètes, Jadis, Vers jeunes, La soupe du soir*. 366

« Mme Masson, gardant toute seule son père venant passer des journées entières sans parler, occupé tout le temps à couper des petits morceaux de bois avec un petit couteau, un eustache qui pourrait devenir meurtrier. » Goncourt, Edmond de Goncourt, Jules de (1896) : *Journal : mémoires de la vie littéraire*, tome 4. 283

³⁷ « et il riait encore à ce souvenir de pochard, et il allait tout doucement vers le café de Paumelle, dont la vitre illuminée brillait ; il allait, tiré par Mathurin et poussé par le vent, incapable de résister à ces deux forces. La salle basse était pleine de matelots, de fumée et de cris. » Maupassant, Guy de (1885) : *Contes du jour et de la nuit. L'ivrogne*. Paris : C. Marpon et E. Flammarion. 129

³⁸ « Je ne suis pas de ces vieux frères premier brin

Qui devant qu'être nés parlaient jà mathurin,
 Au ventre de leur mère apprenant ce langage. »

Richepin, Jean (1886) : *La Mer, Largue*. Paris : Maurice Dreyfous.

³⁹ Cottin, Paul (1905) : 60-61.

⁴⁰ Balzac, Honoré de (1847) : *Le Cousin Pons*. 575.

dans la *Revue*. Pourtant, on peut repérer les prénoms suivants dans l'étude de Michel : *Bernard, Colas, Crépine, Marie (fleur de Marie), Gothon, Guillaume (artie du Gros Guillaume), Jacqueline, Jean (Jean de la Suie, Jean de la Vigne, faire le Saint-Jean), Léon, Philibert, Philippe, Jacques (prendre Jacques Déloge pour son procureur)*.⁴¹ Assez curieusement, Larchey va intégrer ses termes plus tard, sauf *Jacques Déloge*. Cette démarche pourrait s'expliquer par le fait qu'il considère que Michel a traité dans son travail exclusivement la langue des classes dangereuses,⁴² mais dans ce cas, pourquoi fait-il exception pour les deux prénoms cités ci-dessus ? Plus probablement, il ne prend pas en considération ces items en manque de citation. Cette explication se tient, excepté le prénom *Jacqueline*, qu'il inclut à partir du Supplément aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions se référant au travail de Michel.

Leur ancien différend peut probablement expliquer (cf. Chapitre 1.3) pourquoi Larchey ne prend pas en compte le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau jusqu'à la publication de son premier supplément, sauf pour le prénom *Arthur*, pour lequel il cite un passage dans les 4^{ème} et 5^{ème} éditions. Cependant, la citation (« Quant aux Arthurs de ces dames ») se révèle introuvable dans les œuvres de Delvau. De surcroît, il ne fournit aucune justification, pour quelle raison il accepte certaines entrées, seulement huit termes, et en néglige tant d'autres.⁴³ D'autant plus que dans les suppléments il n'attache plus telle importance aux exemples. En observant la liste des termes omis, la prédominance des prénoms masculins se démontre nettement. Par contre, il s'abstient de consulter le *Dictionnaire érotique moderne*, étant donné que malgré la richesse du vocabulaire du libertinage, certains termes n'entraient pas dans les cadres sérieux des recherches qu'il avait l'intention de mener (1862 : 2^{ème} édition : p. VII). Par rapport aux entrées négligées, les analyser toutes dépasserait le cadre de cette étude, cependant, il vaut la peine d'en mentionner quelques-unes. Du point de vue morphologique, on peut évoquer *Arthurine, Cathau, Catin, Saint-Denaille, fifine, Louison*. Comme le cas des

⁴¹ Dans le *Supplément aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions*, Larchey place le prénom *Ernest* (p. 61) sous l'autorité de Michel, pourtant le mot vient du dictionnaire de Lucien Rigaud (1878 : p. 136).

⁴² 1862 : 4^{ème} édition, p. III.

⁴³ J'énumère les mots concernés non pas selon leur place dans le dictionnaire, mais selon l'ordre alphabétique des prénoms. Concernant les expressions sur les différents saints, je ne prends pas en considération le terme 'saint', mais je les classe sous les prénoms.

poème d'Adam p. 386, pape Colas p. 349, Saint-Crépin « outils de cordonnier, et par extension, de toute autre profession » ; économies p. 437, lance de Saint Crépin p. 272, prison de Saint-Crépin p. 398, Denis p. 136, Saint-Denaille p. 437, Gaspard « homme habile » p. 512, Gilles p. 226, être de la paroisse de Saint-Jean-le-Rond p. 171, herbes de la Saint-Jean p. 249, Jean, jean-bête, Jean de la Suie, Jean de la Vigne p. 261, Jean Guêtré, jeanlorgne, jean-raisin p. 262, jour de la Saint-Jean-Baptiste p. 266-267, Saint-Jean : signal dans l'argot des voleurs, faire le Saint-Jean « lever l'index et le médium pour avertir un complice », outils, vêtements, affaires des typographes, emporter Saint-Jean, Saint Jean-Baptiste, Saint Jean-Bouche d'or, Saint Jean-le-Rond p. 438, Jacque : geai p. 259, Jacques Bonhomme p. 259, faire Jacques Déloge p. 179, Jérôme p. 262, jobisme : pauvreté complète p. 264, Médaille de Saint Hubert p. 306, Lambert p.271, Louis d'or : excrément, ne pas être Louis d'or : ne pouvoir plaire à tout le monde p. 284, voltigeur de Louis XV p. 503, Messire Luc p. 311, fesse-mathieu p. 191, Mathurins : dés à jouer, p. 305, Nicolas-j'-t'-embrouille p. 333, oie du frère Philippe p. 339, paroissien de Saint Pierre aux bœufs p. 351, Pierrot : couche de savon dans l'argot des coiffeurs ; terme de mépris p. 370, Simon : aller chez Simon 'aller aux toilettes' p. 448-449, Thomas : la veuve Thomas 'la chaise percée' p. 469.

Tu vas me payer, Aglaé ! p. 491, Arthurine p. 17, bain-marie p. 27, Cathau p. 81, Catin, catiniser p. 81, fifine p. 193, Crépine p. 121, Gothon p. 232 : cuisinière malpropre, Marier Justine p. 300, Louissette, Louison p. 284, Marie-bon-bec p. 300, Marie-couche-toi-là p.300, Marie-salope p. 301, margauder p. 299, Margot : pie ; maîtresse concubine ; vivre avec des margots p. 300, Marianne : la République, avoir la Marianne dans l'oeil p. 300.

prénoms devenus verbes s'avère rare, il est justifié de nommer un exemple chez Delvau : *se catiniser* 'devenir prostituée'. Difficile également de comprendre pourquoi il accepte l'expression *mouchoir d'Adam*, et passe sous silence *pomme d'Adam*. Dans le chapitre sur les divers procédés de formation argotique, on a cité quelques exemples concernant le verlan que Larchey considérait comme jeux de mots. Chez Delvau, on peut repérer un exemple pour un procédé relativement rare que l'on utilise dans la verlanisation des mots monosyllabiques, en recourant à l'orthographe.⁴⁴ C'est de cette manière que *Messire Luc* (cul) peut dénommer le postérieur.

Il a consulté l'œuvre d'un autre argotographe avant d'éditer ces suppléments, celle de Lucien Rigaud. Dans l'édition de 1880, il classe les nouvelles entrées dans trois groupes, environ un tiers des termes proviennent du *Dictionnaire du jargon parisien* (1878) de Rigaud. Pour le supplément paru en 1883, comme philologue consciencieux il a consulté la nouvelle édition de son confrère, le *Dictionnaire d'argot moderne* (1881). Par contre, dans le *Nouveau supplément*, il cite le dictionnaire de Rigaud sans datation. S'il a négligé l'édition de 1889, c'est parce que le dictionnaire de 1881 a déjà été publié à titre posthume, ainsi, le supplément de toute dernière édition (1889) a été compilé par l'éditeur. Comme dans le cas de Delvau, on ignore les principes qui l'ont amené à choisir les mots finalement intégrés dans son dictionnaire. Dans le cas de Rigaud, il n'y inclut que onze termes ou expressions, et il en omet beaucoup d'autres.⁴⁵ Comme dans le cas d'Alfred Delvau, certaines entrées négligées par Larchey méritent d'être énumérées. Comme il n'inclut pas le *mouchoir d'Adam*, il n'intègre pas la *fourchette du père Adam* non plus. Concernant la forme des prénoms, on peut citer *Catiche*, *Goteur* ('Gothon'), *Jose* (apocope de Joseph), et surtout *Saint-Lago*. Pour désigner la prison des prostituées, Larchey donne les formes *Saint-Laz* et *Saint-Lazo*. Il est très étrange qu'il omette *Saint-Lago*, plus particulièrement, parce que dans la quatrième édition il cite une expression *parler en go*,⁴⁶ même s'il précise d'après sa source que ce procédé s'utilise avec les termes trop courts pour pouvoir être abrégés. Bien évidemment, le prénom *Lazare* peut être raccourci facilement. Cependant, en observant les propos de Larchey par rapport aux modifications des mots, déjà il ne s'agit plus du suffixe *-go*, mais de *-o*, en plus, il ne mentionne plus le critère de la brièveté, ainsi il cite *Pélago* (Pélagie) comme un des exemples (1872, 6^{ème} édition, p. 5). De surcroît, il désigne une autre prison de Paris, la prison de Saint-Pélagie, destinée aux hommes.

Outre les lacunes et les contradictions détaillées ci-dessus, la confiance que Larchey accorde à la véracité des sources écrites devient de notre point de vue un défaut. L'argot est

⁴⁴ Méla, Vivienne (1988) : Parler verlan : règles et usages. *Langage et société* 45, 52.

⁴⁵ fourchette du père Adam p. 180, Claude p. 100, rafraîchir Colas, aller faire rafraîchir Colas p. 104, prison de Saint-Crépin p. 313, Saint-Crépin p. 339-340, Saint Denaille p. 133, Ernest p. 153-154, faire Jacques Déloge p. 162, faire le Jacques p. 164, le cierge est éteint à Saint-Jean de Belleville p. 98-99, Jean de l'Houssine p. 212, Jean de la suie, nu comme un petit Saint Jean, faire son petit Saint-Jean, faire le Saint Jean p. 216, Saint-Jean : effets p. 339, Jose p. 218, pincer l'oreille à Jules p. 219, faire son Joseph : se faire prier pour une chose, refuser p. 218, potage à la julienne p. 309, Lambert ! As-tu vu Lambert ? p. 221-222, Bijou de Saint-Laze p. 40, Saint Lago p. 221 rosière de Saint-Laze p. 334, faire trimer les mathurins p. 375, Boule-Miche p. 55, monter un miquel p. 250, avoir ses Michelets p. 250, bon Michet p. 250, Abbaye de Saint Pierre p. 2, découvrir Saint Pierre pour couvrir Saint Paul p. 130, paroissien de Saint-Pierre-aux-Bœufs p. 278, Pierrot (3) p. 291, rothomago ou Thomas p. 334, la mère Thomas, la veuve Thomas, avoir avalé Thomas p.363. Tu vas me le payer, Aglaé ! p. 281, Cato, catiche, gerbe des catiches p. 82, Eudoxie p. 158, Goteur, Gothon p. 199, Jeannette p. 217, Louissette, petite Louison p. 231, Marianne p. 242, Marie Jordonne, Marie salope p. 242, Pierrette p. 291.

⁴⁶ 1862, 4^{ème} édition 168.

avant tout une langue orale, en conséquence, beaucoup de termes disparaissent avant d'apparaître sous la plume des auteurs. En plus, on ne peut pas considérer les écrivains comme des argotiers.⁴⁷ Jean-Louis Calvet démontre que plusieurs lexicographes (Rigaud, Larchey, Delesalle, Hector, Bruant) ont intégré le terme *digue* 'prostituée' en se basant sur un passage des *Misérables* de Victor Hugo, pourtant ce mot se révèle être une simple invention de l'auteur.⁴⁸ De surcroît, le lexicographe ne déchiffre pas forcément bien les mots d'une langue cryptée, d'où les malentendus.⁴⁹ Larchey mentionne un seul exemple quand il a eu affaire directement à des locuteurs de l'argot, en 1868, il a abordé deux malfaiteurs pendant un interrogatoire pour les questionner sur l'origine de l'expression *coup du père François* (Nouveau supplément 1889 : p. XIX).

Pour finir, Larchey lui-même avertit les lecteurs qu'ils doivent feuilleter son dictionnaire avec précaution. Étant donné que les lexicographes s'estimaient obligés d'imiter Vidocq, dont le dictionnaire contenait des termes démodés, il faut se méfier de l'actualité de toutes les entrées. Larchey aussi prend le même chemin. « Si j'ai cédé moi-même à cette appréhension, qui permet d'ailleurs plus d'un rapprochement utile, je me suis efforcé d'en prévenir le mauvais effet en donnant à la fin du livre une liste spéciale des mots hors usage » (6^{ème} édition, 1872 : p.15). En réalité, dans son lexique il marque avec un (V) tous les mots qui ne sont pas postérieurs au 16^{ème} siècle. Cependant, à partir de la 7^{ème} édition, il finit la même phrase d'une autre manière, il justifie d'une autre raison la présence des termes désuets. « ... - qui permet d'ailleurs plus d'un rapprochement utile, c'est parce que l'argot, tout en se modifiant constamment, souvent aussi ne fait que revenir au passé, il rajeunit plus qu'il n'invente... » (1878, 7^{ème} édition : p. XXXI).

5 Conclusion

En guise de conclusion, on ne peut que louer les efforts de Lorédan Larchey pour rendre son travail sur le lexique argotique le plus exact possible en menant ses recherches pendant 30 ans. L'autorité des écrivains, la datation, son application fervente pour déterminer l'étymologie constituent les qualités de son ouvrage. Cependant, concernant l'évolution du vocabulaire argotique, malgré certains points de repères, on peut constater qu'on ne peut suivre les changements qu'en grandes lignes, du fait notamment du manque de recherche auprès des locuteurs de ce registre. Mes recherches ont été portées uniquement sur les prénoms, néanmoins, à mon avis, on pourrait observer les mêmes principes dans le cas des autres entrées du dictionnaire.

⁴⁷ Dans son *Dictionnaire de la langue verte* (1866), Delvau met en question le fond de la méthode de recherches de Larchey : « Les écrivains auxquels il a emprunté ces termes les tenaient probablement eux-mêmes de seconde ou de troisième main ; ils les avaient entendu prononcer par hasard çà et là, loin de l'endroit où ils étaient nés ... sans s'assurer de leur exactitude et de leur usualité ... Pour introduire un mot dans un dictionnaire, il me paraît nécessaire de savoir s'il s'est introduit dans la langue, il est "essentiel" de se renseigner minutieusement à son sujet .. » (p. II-III).

⁴⁸ Calvet (2007) : 41-42.

⁴⁹ « Parce que l'argotier a écrit le mot comme il croyait l'entendre, sans se demander d'où il venait » (1883 : p. XIV).

Annexe 1

Je reprends les prénoms figurant dans les dictionnaires de Larchey dans l'ordre alphabétique. Dans la grande majorité des cas, j'ai supprimé les citations, excepté quand il définit l'entrée à travers un passage de tel ou tel auteur. Pour ces prénoms, je précise le sens entre []. Pour chaque entrée, j'indique dans quelle édition elles ont été intégrées. Concernant les divers sens des items, je les énumère dans l'ordre de l'apparition. Par rapport aux sources, quand Larchey se réfère à Dhautel, en réalité il s'agit de Charles-Louis d'Hautel, auteur de *Dictionnaire du bas-langage*(1808).

Adam :

1. *habit du père Adam* : Nudité complète. (Rigaud) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 69), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 82-83), Facétie biblique. (1889 Nouveau supplément, p. 127)

2. *mouchoir d'Adam* : Les doigts des gens qui n'ont pas d'autre chose pour se moucher. (Delvau) – Allusion biblique. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 87), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 105), (1889 Nouveau supplément, p. 160)

Alphonse :

Homme entretenu par une femme galante. Surnom répandu depuis qu'Alexandre Dumas a fait représenter au Gymnase son *Monsieur Alphonse*, dont le héros exerce précisément cette industrie. (1878, 7^{ème} édition, p. 8)

Anastasie :

Censure des journaux. (Rigaud) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 4)

censure officielle. – *L'Intermédiaire* et le *Courrier de Vaugelas* ont ainsi éclairci les origines du mot : Un petit journal illustré, qui avait souvent des difficultés avec la censure des dessins, voulut la personnifier et il choisit le prénom d'*Anastasie*, uniquement parce que ce prénom a cours dans les vaudevilles, et qu'on est accoutumé à en rire. – Telle est l'origine d'*Anastasie*, qui, depuis, a désigné parmi les journalistes non seulement la censure des dessins, mais encore la censure de toute publication périodique imprimée. (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 4-5), (1889 Nouveau supplément, p. 7)

Anatole :

1. *coup d'Anatole, coup du père François*. Voyez *La faire au père François*, page 182. Le nom d'Anatole comme celui du père François est probablement celui d'un spécialiste fameux en ce genre. J'en ai interrogé deux en 1868 sans obtenir sur ce point aucun éclaircissement (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 37), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 44)

2. Président des assises. (Desmazes 88) (1889 Nouveau supplément, p. 7)

Antony, Antonysme :

En 1831, après le succès d'*Antony*, les salons parisiens furent tout à coup inondés par les jeunes hommes pâles et blêmes, aux longs cheveux noirs, à la charpente osseuse, aux sourcils épais, à la parole caverneuse, à la physionomie hagarde et désolée... Des bonnes âmes s'inquiétant de leur air quasi-cadavreux leur posaient cette question bourgeoisement affectueuse : « Qu'avez-vous donc ? » A quoi ils répondaient en passant la main sur leur front : « J'ai de la fièvre. » – Ces jeunes hommes étaient des *Antonys*. Quant à l'Antonysme, il mourut sous les épigrammes des loustics ... lesquels ne voient plus une demoiselle de comptoir sur le retour sans lui dire : « N'êtes-vous pas ma mère ? » et ne dévorèrent plus la

moindre côtelette de mouton sans pousser la fameuse exclamation : Elle me résistait, je l'ai assassinée ! – Ed. Lemoine (Revue anecdotique 1858, vol. 7. p. 365-366)

(1861, 2^{ème} édition, p. 8-9), (1862, 4^{ème} édition, p. 8-9), Antony (1865, 5^{ème} édition, p. 9)

Antony : Jeune romantique. Nom du héros d'un drame d'Alexandre Dumas qui fut fort goûté en 1831. (1872, 6^{ème} édition, p. 30)

Antonyque, antonisme : La pose funèbre dont nous venons de parler, fit créer également les mots *antonyque* et *antonisme*. (1872, 6^{ème} édition, p. 30-31)

Antonique, antonisme (1878, 7^{ème} édition, p. 12)

Arnaud :

Arnaud (avoir son) : être de mauvaise humeur. D'*Arnauder*. (1872, 6^{ème} édition, p. 32), *Arnaud (avoir son)*, être *Arneau* : être de mauvaise humeur (Halbert, Rabasse) D'*arnauder*. (Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éd. p. 6)

Arnauder – murmurer, mot à mot : renauder à, v. *Renauder* (1872, 6^{ème} édition, p. 32), (1878, 7^{ème} édition, p. 15)

Arnaud, arnauder : Doivent s'écrire ainsi à *renaud*, à *renauder*, c'est-à-dire renaud à (mécontent de) ; renauder à (être fâché contre). Un pareil emploi de la préposition à se retrouve dans l'expression *je suis fâché à Pierre* ou à *Paul*, usitée dans beaucoup de nos campagnes. (Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éd. p. 6)

Arenaud : Fureur (M) – Pour *Arnaud* (Dict.) (1889 Nouv. suppl. p. 9)

Arthur :

Voyez *Amant de cœur*. La *Physiologie de la Lorette*, par Maurice Alhoy, a défini tout au long ce type et ses diverses classifications. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 368) (1861, 2^{ème} édition, p. 12)

Amant de cœur. « Quant aux Arthurs de ces dames. » – Delvau. Signifie aussi plus simplement homme à prétentions galantes. La *Physiologie de la Lorette*, par Maurice Alhoy, a défini tout au long ce type et ses diverses classifications. (1862, 4^{ème} édition, p. 11)

Arthur : V. Amant de cœur. « Quant aux Arthurs de ces dames. » – Delvau. Arthur : Homme à prétentions galantes. – « Un haut fonctionnaire bien connu, membre d'une académie, Arthur de soixante ans. » De Boigne. (1865, 5^{ème} édition, p. 12)

Amant de cœur. Homme à prétentions séductrices. (1872, 6^{ème} édition, p. 34), (1878, 7^{ème} édition, p. 16)

Balthazard : Repas, qui par sa plantureuse ordonnance, rappelle ou prétend rappeler les festins de ce roi dont la Bible a consacré le luxe gourmand. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 375), (1861, 2^{ème} édition, p. 21), (1862, 4^{ème} édition, p. 20-21), Balthazar (1865, 5^{ème} édition, p. 21), (1872, 6^{ème} édition, p. 40), (1878, 7^{ème} édition, p. 27)

Saint-Barthélemy :

Extermination générale. (1862, 4^{ème} édition, p. 286)

Bartholo :

Surveillant vieux et jaloux. Surnom dû au succès du *Barbier de Séville*, pièce où le tuteur incommode se nomme Bartholo. (1878, 7^{ème} édition, p. 29)

Basile :

Fourbe hypocrite, calomniateur. – Du nom d'un personnage du *Barbier de Séville*. (1872, 6^{ème} édition, p. 43), (1878, 7^{ème} édition, p. 30)

Benoit :

Souteneur. (1878, 7^{ème} édition, Suppl. 368), (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 12), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 14), (1889 Nouveau supplément, p. 22)

Bernard : fr. 124

1. Postérieur. (Delvau)

Aller voir Bernard : Aller aux lieux d'aisance. Allusion à saint Bernard, représenté d'ordinaire ayant en main des tablettes qui passent pour le papier de rigueur. (Rigaud) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 13), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 15), (1889 Nouveau supplément, p. 22)

Bon pour Bernard. Bon pour le cabinet. V. Bernard (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 17), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 20), (1889 Nouveau supplément, p. 31)

Bertrand :

1. Voleur assez niais pour se laisser duper par son complice. La fable connue de Bertrand et Raton, et surtout le fameux drame de l'*Auberge des Adrets* ont mis ce terme à la mode. (1861, 2^{ème} édition, p. 27), (1862, 4^{ème} édition, p. 27), (1865, 5^{ème} édition, p. 27)

2. Fripon dupé par son complice. (1872, 6^{ème} édition, p. 46), (1878, 7^{ème} édition, p. 36-37)

Brutus :

Bretagne (Halbert) (1872, 6^{ème} édition, p. 66), (1878, 7^{ème} édition, p. 65)

Catherine :

coiffer Sainte Catherine – Rester fille, ne pas se marier. – Allusion à la coutume qui permettait aux filles seules d'orner, aux jours de fête, la statue de Sainte Catherine, patronne des vierges. (1872, 6^{ème} édition, p. 99), (1878, 7^{ème} édition, p. 112)

Charlot :

1. [bourreau] « Mais, oui ; Charlot est là, répondit le surveillant. Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. Ce sobriquet date de la révolution de 1789. » Balzac (Revue anecdotique 1857, vol. 7. p. 444), (1861, 2^{ème} édition, p. 76-77), (1864, 4^{ème} édition, p. 82), (1865, 5^{ème} édition, p. 70)

« Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi l'exécuteur des hautes-œuvres de Paris. » (Balzac) Le mot est ancien. « J't'avons vu faire la procession dans la ville, derrière le confessionnal à Charlot casse-bras, qui t'a marqué à l'épaule au poinçon de Paris. » (Vadé, 1744.) – « Que Charlot vous endorme ! Tirez d'ici, meuble du Châtelet. » (Idem.) On disait *Charlot casse-bras*, par allusion à la roue sur laquelle il cassait les bras des condamnés. (1872, 6^{ème} édition, p. 86)

2. Malin (Rabasse) (1878, 7^{ème} édition, p. 94)

Claude : Niais. (M. S., 1830) (1889 Nouveau supplément p. 60)

Colas :

1. Niais. « Un grand Colas : Homme d'extrême simplicité d'esprit. » Dhautel, 1808. (1862, 4^{ème} édition, p. 103)

2. Colas, Colin (Vidocq) – Diminutif de col. *Faucher le colas* : Couper le cou. (1865, 5^{ème} édition, p. 85)

Colabre, Colas, Colin (Vidocq) – Cou, col. – Diminutifs et jeux de mots. (1872, 6^{ème} édition, p. 99), (1878, 7^{ème} édition, p. 112)

Bailler le colas (faire) couper la gorge (M. S. 1830) – Mot à mot : faire bailler le cou. Allusion à l'entaille béante. V. Colas (Dict.) (1889 Nouveau supplément, p. 14)

Crépin :

Cordonnier. – mot à mot : enfant de Saint Crépin. On sait que Saint Crépin est le patron des bottiers et des cordonniers (1865, 5^{ème} édition, p. 97), (1872, 6^{ème} édition, p. 107), (1878, 7^{ème} édition, p. 126)

Crépine : cordonnière (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 47)

Émile :

entrée : être (en). Ménage, dans ses *Origines*, dit Tallemant des Réaux, avait commencé sa dissertation sur le mot *Bougre* par ces mots : *Bougre ! Je suis de l'avis*, etc. – Ah ! lui dit Bautru en se moquant, vous *en êtes* donc aussi et vous l'imprimez. Tenez ! il y a bien moulé : *Bougre je suis*. Comme Bautru, et dans le même sens, on dit encore : *Il en est*. Sur ce terrain honteux, les synonymes pullulent ; ils prouvent la persistance d'un vice qui semble éprouver, dans les deux sexes, le besoin de se cacher à chaque instant derrière un nom nouveau. Nous rappelons ici pour mémoire et sans les expliquer ailleurs, les mots : *pédé, bique et bouc, coquine, pédéro, tante, tapette, corvette, frégate, jésus, persilleuse, honteuse, rivette, gosselin, emproseur, émile, gousse, gougnotte, chipette, magnusse, etc.* (1878, 7^{ème} édition, p. 162)

Ernest :

Communiqué officiel. Argot de journaliste (Michel) (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 61), Abrév. du nom Ernest Picard. V. Anastasie (1889 Nouveau supplément, p. 95)

Eustache :

Couteau ordinaire à lame mobile. (1861, 2^{ème} édition, p. 124), (1862, 4^{ème} édition, p. 140)

François : fr. 2511 IV.

1. *la faire au père François* : Étrangler quelqu'un en lui jetant autour du cou une courroie à boucle sans ardillon, disposée de façon à faire nœud coulant. Pendant qu'on serre le patient, un complice le fouille. La courroie est nommée *père François*, du nom de l'escarpe qui s'en servit le premier. Cela se rapproche beaucoup de l'ancien *charriage à la mécanique*. (1872, 6^{ème} édition, p. 142), (1878, 7^{ème} édition, p. 182)

coup d'Anatole, coup du père François : (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 37), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 44)

2. *chapelet de St François* : chaîne attachant un condamné (Rabasse) (1878, 7^{ème} édition, p. 93)

Gaspard : fr. 21

Chat, rat. Argot de chiffonniers (Rigaud) Jeu de mots sur *gat*. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 62), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 75), (1889 Nouveau supplément, p. 115)

Geneviève : fr. 117

Gin. Jeu de mots sur le genièvre qui est la même chose que le gin. (1878, 7^{ème} édition, p. 191)

Saint-Georges : fr. 533

Cavalier aussi accompli que l'était le chevalier du même nom. – Tu passes dans le monde pour un Saint-Georges (Ricard, p. 94) (1861, 2^{ème} édition, p. 239), (1862, 4^{ème} édition, p. 286) Cavalier et tireur d'épée aussi accompli que l'était le chevalier du même nom au XVIII^e siècle. (1878, 7^{ème} édition, p. 325)

Guillaume : fr. 239

artie du Gros-Guillaume : pain noir (1872, 6^{ème} édition, p. 34), (Halbert) (1878, 7^{ème} édition, p. 17)

Jacqueline : fr. 16

cf. l'entrée Margot, Goton « Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » – 1808, Dhautel. On dit aussi *sa jacqueline*. (1862, 4^{ème} édition, p. 203)

Jacqueline : Fille de mauvaise vie. – On dit de même *une Margot*. (1865, 5^{ème} édition, p. 175), Fille de mauvaise vie. (1872, 6^{ème} édition, p. 158), (1878, 7^{ème} édition, p. 210)

2. Sabre. (Michel) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 71), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 85), (1889 Nouveau supplément, p. 132)

Jacques :

1. *enfant de maître Jacques*. Membre d'une des trois grandes fractions du compagnonnage. (Vinçard) (1872, 6^{ème} édition, p. 125), entrée : *enfant de chœur* (1878, 7^{ème} édition, p. 154)
2. *jacque* : pièce d'un sou (Delvau) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 71), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 85), (1889 Nouveau supplément, p. 132)
3. *jacque* : niais (Palat.) Doit être un vieux mot datant de l'époque où le paysan était appelé Jacques Bonhomme. (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 86), *jaque* : niais (1889 Nouveau supplément, p. 132)
4. *Jacques-Pierre* : le chef de la bande (M. S. 1830) (1889 Nouveau supplément, p. 132)

Jean-Jean :

1. *conscrit*, *imbécile*. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 562-563), (1861, 2^{ème} édition, p. 158), (1862, 4^{ème} édition, p. 183), (1865, 5^{ème} édition, p. 176), *conscrit*, *naïf*, *niais* (1872, 6^{ème} édition, p. 159), (1878, 7^{ème} édition, p. 211)
2. *niais* (1878, 7^{ème} édition, Suppl. p. 374), *niais* (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 72), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 86). Il était de mode autrefois (pour ne citer que Bernard, Claude, Joseph etc.) de donner à chaque prénom un double sens plus ou moins ridicule. (1889 Nouveau supplément, p. 133)

Jeanfesse, Jeanfoutre :

- Terme insultant dont la portée ne peut être bien définie. Il veut généralement dire Coquin, misérable, canaille. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 563)
- Jeanfesse* : Coquin, misérable, canaille. (1861, 2^{ème} édition, p. 158)
- Jeanfesse*, *foutre* : Coquin, misérable, canaille. (1862, 4^{ème} édition, p. 182)
- Jeanfesse*, *foutre* : coquin, misérable (1865, 5^{ème} édition, p. 176)
- Jeanfesse*, *Jeanf—tre* (1872, 6^{ème} édition, p. 159), (1878, 7^{ème} édition, p. 211)

Jean de la Vigne :

Crucifix (M. S. 1830) Fr. Michel recherchant l'origine de ce nom, a montré par des exemples que Jean des Vignes autrefois était un type de niais. « Plus sot que Jean des Vignes, disait d'Assoucy en 1677 ... » Il en conclut que c'est une allusion de l'effigie du Christ. (1889 Nouveau supplément, p. 133)

Saint-Jean :

- faire son Saint-Jean* : Larchey indique que l'expression se trouve sous l'entrée Saint-Jean, mais elle est introuvable (1862, 4^{ème} édition, p. 142)
1. *être de la Saint-Jean* : être bête et crédule,
 2. *n'être que de la Saint-Jean* : être de qualité inférieure
 3. *faire le Saint-Jean* : ôter son chapeau pour donner un signal à ses complices (Colombey) (1878, 7^{ème} édition, p. 325)
 4. *Saint Jean* : Outillage d'un compositeur. *Prendre son Saint Jean* : quitter l'atelier (Boutmy), (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 117), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 142), (1889 Nouveau supplément, p. 219)

Jeanneton :

« Servante d'auberge, fille de moyenne vertu. » – 1808, Dhautel. (1862, 4^{ème} édition, p. 183), (1865, 5^{ème} édition, p. 176), (1872, 6^{ème} édition, p. 159), (1878, 7^{ème} édition, p. 211)

Joseph :

1. (*faire son*) *Joseph*: Vouloir paraître chaste et candide. – La création de ce mot biblique a entraîné celle de *putipharder*. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 564), (1861, 2^{ème} édition, p. 161). *Joseph* : Chaste et candide. – La création de ce mot biblique a entraîné celle de

putipharder. (1862, 4^{ème} édition, p. 185), (*faire son*) *Joseph* : affecter un air chaste. V. *Putipharder* (1865, 5^{ème} édition, p. 178), (1872, 6^{ème} édition, p. 160)

2. *faire Joseph* : tromper maritalement. V. *Joseph* (1889 Nouveau supplément, p. 100).

Joseph mari trompé (1889 Nouveau supplément, p. 134)

3. [bête] cf. entrée *Philistin* « A propos, qu'est-ce qu'un *Philistin* ? Autrefois, en Grèce, il s'appelait béotien ; on le nomme cokney en Angleterre, épicier ou *Joseph* Prudhomme à Paris, et les étudiants d'Allemagne lui ont conféré l'appellation de *Philistin*. » (De Neuville) (1872, 6^{ème} édition, p. 195)

3. *Papier Joseph* : billet de banque (Rabasse) – allusion de consistance (1872, 6^{ème} édition, p. 264), (1878, 7^{ème} édition, p. 213)

Joséphine :

(*faire sa*) affecter un air de chasteté (Delvau) On a voulu donner un féminin à *Joseph*. (Dict.) (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 87), (1889 Nouveau supplément, p. 134)

Jules :

Pot de nuit. (Rabasse) (1878, 7^{ème} édition, p. 213)

Goguenot. (Merlin 86) V. *Jules*, Goguenot. (Dict.)

Tirer les oreilles à Jules : porter le goguenot aux latrines. Argot de caserne. (1889 Nouveau supplément, p. 134)

Saint-Laz :

1. (*confrérie de*) : Monde de prostitution. – On sait que la prison de Saint-Lazare lui est spécialement affectée. Abréviation. (1878, 7^{ème} édition, p. 325)

2. *Saint Lazo* : Prison de Saint-Lazare. (M.) – Changement de finale. (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 142), (1889 Nouveau supplément, p. 219)

Léon :

« Léon n'est que le président des cours d'assises » (Du Camp) (1872, 6^{ème} édition, p. 164), (1878, 7^{ème} édition, p. 219)

Lisette :

1. (Pas de ça) Formule négative. (1861, 2^{ème} édition, p. 167), Formule négative due sans doute à la vogue de cette chanson connue : *Non ! Non ! Vous n'êtes plus Lisette, etc.* (1862, 4^{ème} édition, p. 192), (1878, 7^{ème} édition, p. 222)

2. Gilet long. V. *Tirant*. Doit avoir la même racine que *Lice*. (1865, 5^{ème} édition, p. 187-188) L'expression se trouve déjà dans une brochure publiée en 1786, *l'Ane promeneur*. (1872, 6^{ème} édition, p. 166), (M. S. 1830) (1889 Nouveau supplément, p. 140)

Louis XV :

Prostituée (M.) – Maîtresse (Grison) – V. Larnac. (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 91)

Louis : fille publique. – Abréviation de Louis XV.

Louis XV : Prostituée (M.) nom donné, dit Richepin, à cause de la poudre de riz et des mouches à la mode dans la toilette des filles de maisons.

Louis XV : Maîtresse (Grison) mot à mot : prostituée. V. Larnac. (Grison, 81) (1889 Nouveau supplément, p. 141)

Louissette :

[guillotine], dans l'entrée *Marianne* (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 81)

Madeleine :

1. [femme entretenue] V. Lorette (Revue anecdotique 1858, volume 7, p. 600)

2. *Madeleine (faire suer la)* Tricher péniblement. Argot de grec. (Rigaud) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 77), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 93), (1889 Nouveau supplément, p. 144)

Marianne :

1. Guillotine. – En 1878, le Figaro a demandé l'origine de ce nom qui a été bien certainement celui d'une société secrète républicaine sous la monarchie de juillet, mais non, comme on semble le croire, celui de la République ? La Marianne avait des ramifications en province, elle existait encore en 1855. Le 8 mai 1850, dit M. Fr. Michel, le *Pays* relatait la condamnation d'un soldat accusé d'avoir crié : Vive Marianne ! Vive la guillotine ! Maintenant, pourquoi ce nom de Marianne ? Mais Guillotine n'est-il pas déjà un nom d'homme (Guillot) féminisé ? Et Louissette n'est-il pas un autre surnom qui peut avoir rappelé l'exécution de Louis XVI, comme Marianne a rappelé celle de Marie-Antoinette ? (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 81)

2. « Marianne, vous le savez, c'était le nom de la république rouge il y a des années. On a toujours cru vaguement que ces sociétés avaient été fondées par une femme ... On leur assure que Marianne est revenue. » (Disraeli, Lothair, 1872) (1889 Nouveau supplément, p. 149)

Margot, Goton :

« Nom fort injurieux donné à une courtisane, à une femme de mauvaise vie. » – 1808, Dhautel. (1862, 4^{ème} édition, p. 203), (1865, 5^{ème} édition, p. 200)

Goton : Fille de mauvaise vie. Abréviation de *Margoton*. (1872, 6^{ème} édition, p. 150). Margot, Margoton (1872, 6^{ème} édition, p. 172), Goton (1878, 7^{ème} édition, p. 196), Margot, Margoton (1878, 7^{ème} édition, p. 233)

Marie :

1. *fleur de Marie* : Virginité (Vidocq) – Allusion à l'Immaculée Conception. (1865, 5^{ème} édition, p. 142), (1872, 6^{ème} édition, p. 139), Fleur de mai, fleur de Marie (1878, 7^{ème} édition, p. 177) [Déjà Francisque Michel exprime ses doutes concernant le rapport de l'expression avec la Vierge Marie. Il propose la forme *fleur de mari*. cf. 1867 Delvau, 1888 Rigaud, 1901 Bruant, 2005 Le Grand Robert, version électronique dans l'entrée fleur]

2. *marin de la vierge Marie* (1872, 6^{ème} édition, p. 172), (1878, 7^{ème} édition, p. 234)

bain-Marie : Personne tiède. (Bouchard) – Allusion au chauffage dit *au bain-Marie* qui n'approche pas le feu. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 9), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 10), (1889 Nouveau supplément, p. 14)

Martin : fr. 71

Fournir Martin. Porter une fourrure. (Rigaud) – Facétie. C'est avoir de la fourrure à en revendre aux ours, à fournir l'ours Martin, qui fut célèbre entre tous. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 58), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 70), (1889 Nouveau supplément, p. 108)

Martinet : Fer de correction au baignoire. « Cet instrument répressif qui tient captive la jambe du forçat, a une trempe plus forte que celle de l'acier. » (Moreau Cristophe, 1837) (1872, 6^{ème} édition, p. 173), (1878, 7^{ème} édition, p. 236)

Mathurins :

Dominos. (Halbert). – Abréviation de *mathurins plat*. On donnait ce nom par allusion au costume des moines dits Mathurins qui, avec leur robe blanche et leur manteau noir, paraissaient avoir le revers noir et la face blanche, comme les dominos. (1872, 6^{ème} édition, p. 173), (1878, 7^{ème} édition, p. 236)

Miché :

Entreteneur, homme se laissant volontiers duper par les femmes. M. Fr. Michel a reconnu plusieurs fois ce mot dans le théâtre du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, on a divisé cette intéressante famille en deux classes : la première comprend les *michés sérieux* qui font fidèlement honneur aux traditions libérales de leurs devanciers. Dans la seconde sont placés les *michés de carton*, hommes indécats, promettant plus volontiers qu'ils ne tiennent, et de la race qu'a chantée La Fontaine +dans *A femme avare galant escroc*. (Revue anecdotique 1857, vol. 7, p. 609)

Un manuscrit inédit de Mérard de Saint-Just, un moment en vente chez Aubry, nous donne cette étymologie et cette explication douteuses :

Les Grecs, antique nation,

Jadis avec dévotion

Célébraient à l'égyptienne,

Loin du jour, dans l'obscurité,

Une fête en honneur de Vénus michéenne.

Michos désigne un endroit écarté,

Grotte sombre, toute retraite

Propre à faire ce doux péché.

D'où vient qu'on appelle miché

Quiconque va de nuit et se glisse en cachette

Chez des filles d'amour, Barbe, Rose ou Fanchette. Mérard de Saint-Just, 1764.

(1861, 2^{ème} édition, p. 178-179)

Miché viendrait plutôt de *michon*, vieux mot qui signifie argent de poche, nécessaire à la nourriture (mot à mot : à la miche de pain) de chaque jour. – Dhautel admet *michon* dans ce sens (1808) (1862, 4^{ème} édition, p. 208-209)

Homme payant l'amour d'une femme. Peut venir des vieux mots *michon* : sot (V. Roquefort) ou *michon* : argent de poche (v. Dhautel). On disait aussi *micheton* : *miché sérieux* et *michet de carton* (1865, 5^{ème} édition, p. 206-207)

Du nom propre *Michel*, qui avait jadis ce sens proverbial. V. *Mikel*. Homme fréquentant et payant les filles. – Même étymologie que ci-dessus. (1872, 6^{ème} édition, p. 175)

Miché sérieux : Amant riche et généreux.

Miché de carton : Miché peu généreux ou peu fortuné.

Micheton : Petit miché. (1872, 6^{ème} édition, p. 176), (1878, 7^{ème} édition, p. 241)

2. Miché : Niais. Du nom propre *Michel*, qui avait jadis ce sens proverbial. V. *Mikel*. Homme fréquentant et payant les filles. – Même étymologie que ci-dessus. (1872, 6^{ème} édition, p. 175)

Niais. (1878, 7^{ème} édition, p. 241)

Michelet, Michelin : (*faire le*) *Le Michelin* : Palper les femmes dans une foule. (Rigaud) (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 84), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 101) + De Miché. (Dict.) (1889 Nouveau supplément, p. 155)

Mikel :

Dupe (Vidocq). – C'est le nom de Michel, dont le diminutif *michon* signifiait autrefois *sot*. V. Roquefort (1865, 5^{ème} édition, p. 208). Miché, dupe (Vidocq). C'est le nom de Michel. (1872, 6^{ème} édition, p. 176), (1878, 7^{ème} édition, p. 242)

Moïse : fr. 22

cousin de Moïse Mari de catin. Allusion aux cornes flamboyantes de Moïse. (Delvau) Le côté flamboyant accuse ici une grande publicité. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 38), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 46)

Nicodème :

Nigaudinos, Nicodème, nigeudouille : nigaud. « Ah ! je suis le plus grand nicodème qui soit tombé de l'âne. » - Balzac. (1861, 2^{ème} édition, p. 186), Nigaudinos, Nicodème, nigeudouille (1862, 4^{ème} édition, p. 219), (1865, 5^{ème} édition, p. 220)

Nini, Niche :

Mot d'amitié. Diminutif d'Eugénie. On dit plus rarement *Nichon*, *Nichette*. (1861, 2^{ème} édition, p. 186), (1862, 4^{ème} édition, p. 219), Mot d'amitié. Diminutif d'Eugénie (1865, 5^{ème} édition, p. 220), (1872, 6^{ème} édition, p. 182), (1878, 7^{ème} édition, p. 253)

Philibert :

Filou. (Colombey) – Changement de finale. (1872, 6^{ème} édition, p. 195), (1878, 7^{ème} édition, p. 276)

Philippe : fr. 226

Écu à l'effigie de Louis-Philippe. (1865, 5^{ème} édition, p. 246), (1872, 6^{ème} édition, p. 195) (1878, 7^{ème} édition, p. 276-277), Écu de trois livres. Ce n'est pas un écu de Louis-Philippe, car le mot se trouve dans un dictionnaire d'argot publié en 1829. Il s'agit plutôt ici d'anciennes pièces espagnoles à l'effigie de Philippe V. (1889 Nouveau supplément, p. 182)

Pierrot :

1. Collerette. (Revue anecdotique 1858, vol. 7. p. 649), (1861, 2^{ème} édition, p. 206), Collerette à grands plis comme celle du pierrot des Funambules. (1862, 4^{ème} édition, p. 244), (1872, 6^{ème} édition, p. 196), (1878, 7^{ème} édition, p. 279)

2. Niais. Même allusion funambulesque. (1862, 4^{ème} édition, p. 244), (1872, 6^{ème} édition, p. 196), (1878, 7^{ème} édition, p. 279)

3. *Asphyxier le pierrot* : Boire un verre de vin blanc. – Allusion de couleur. (1865, 5^{ème} édition, p. 248), (1872, 6^{ème} édition, p.34), (1878, 7^{ème} édition, p. 18), *Pierrot* Verre de vin blanc. Allusion de couleur. (1872, 6^{ème} édition, p. 196), (1878, 7^{ème} édition, p. 279)

Salomon :

enfant de Salamon. Membre d'une des trois grandes fractions du compagnonnage. (Vinçard) (1872, 6^{ème} édition, p. 125), entrée : enfant de chœur (1878, 7^{ème} édition, p. 154)

Simon : fr. 98

Comme toutes les corporations, celles des vidangeurs a son langage. La maison où ils travaillaient est appelée par eux *atelier* et le propriétaire de cette maison fût-il un Montmorency ou un Choiseul, est appelé par eux Simon. – Berthaud (Revue anecdotique 1859, vol. 9, p. 101-102), (1861, 2^{ème} édition, p. 244), (1862, 4^{ème} édition, p. 293), (1865, 5^{ème} édition, p. 297), (1872, 6^{ème} édition, p. 222), (1878, 7^{ème} édition, p. 331)

Sophie :

1. (*faire sa*) : Se donner des airs de vertu. Ne pas oublier que *sophie* et *sagesse* sont synonymes. (Revue anecdotique 1859, vol. 9. p. 103), (1861, 2^{ème} édition, p. 246), (1862, 4^{ème} édition, p. 295), (1865, 5^{ème} édition, p. 300), Se donner des airs de sagesse. Hellénisme. (1872, 6^{ème} édition, p. 223). Se donner des airs de sagesse. Jeux de mots sur le nom propre et le mot grec. (1878, 7^{ème} édition, p. 333)

2. *Voir Sophie*. Avoir ses menstrues. (Delvau) C'est un temps de sagesse, en grec *sophia*. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 133), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 163), (1889 Nouveau supplément, p. 256)

Thomas : fr.52

Pot de chambre, baquet. Parmi les consignés occupé à *passer la jambe à Thomas* (vider les baquets d'urine). – La Bédolière. On dit aussi *prendre Thomas par ses oreilles*. M. Francisque Michel dit à ce sujet : « On a dit que Thomas était le fruit d'une allusion aux mots *Vide*

Thoma de l'hymne de Pâques, que les ménagères prononçaient quand on leur demandait le matin ce qu'elles allaient faire et ce qu'elles portaient sous leurs tabliers ; mais je crois à une autre origine. Ce mot pourrait être dérivé de l'espagnol *tomar*. » Nous avouons aimer encore mieux la première étymologie que la seconde, sans y croire beaucoup. (Revue anecdotique 1859, vol. 9. p. 109), Elle a du moins le mérite d'être amusante. (1861, 2^{ème} édition, p. 253), (1862, 4^{ème} édition, p. 304-305). Équivoque sur les mots *Vide Thoma* de l'hymne populaire de Pâques. (1865, 5^{ème} édition, p. 309), (1872, 6^{ème} édition, p. 227), (1878, 7^{ème} édition, p. 342)

Passer la jambe à Thomas. Être de corvée à la caserne pour l'enlèvement de *goguenots*. Allusion de l'action de les renverser dans les latrines. (1872, 6^{ème} édition, p. 190), (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 96), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 115), (1889 Nouveau supplément, p. 175)

Thomas : passer la jambe à Thomas : vider le pot de nuit.

(1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 153)

(1889 Nouveau supplément, p. 237)

Ronfler Thomas. (*faire*) : aller à la selle (Rigaud). M. Fr. Michel donne deux exemples du XVII^e siècle donnant les variantes *faire ronfler le bourrelet*, et *faire ronfler la chaise percée*. M. Rigaud a constaté que cette expression modifiée reparaît de notre temps. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 113)

V. *Thomas* Dict. (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 139)

Allusion crépilogique. (1889 Nouveau supplément, p. 214)

Thomas. Pot de nuit. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 125)

Ursule :

1. « C'est une vieille fille. » (Grison 81) (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 160)

2. Servante (Desmaze 88) (1889 Nouveau supplément, p. 249)

Véronique : fr. 38

Lanterne. (Rigaud) Jeu de mots sur *verre*. (1880 Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} éditions, p. 132), (1883 Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} éditions, p. 162)

Victoire :

[chemise] – Quant à la chemise, c'est au marché Saint-Jacques, chez Mlle Victoire, qu'ils (les chiffonniers) vont la chercher. Ils l'appellent du nom de la marchande une *Victoire*. Elle leur coûte dix sous ; quelquefois moins, jamais plus. – Berthaud (1859, Revue anecdotique, p. 117), (1861, 2^{ème} édition, p. 264-265), (1862, 4^{ème} édition, p. 319), (1865, 5^{ème} édition, p. 327), (1872, 6^{ème} édition, p. 234), (1878, 7^{ème} édition, p. 360)

Victoria : fr. 16

Voiture découverte. (Revue anecdotique 1859, vol. 9. p. 117), (1861, 2^{ème} édition, p. 265)

Annexe 2

Prénoms masculins

	Revue anecdotique (1858-1859)	2 ^{ème} (1861)	4 ^{ème} (1862)	5 ^{ème} (1865)	6 ^{ème} (1872)	7 ^{ème} (1878)	Suppl. aux 7 ^{ème} et 8 ^{ème} (1880)	Suppl. aux 9 ^{ème} et 10 ^{ème} (1883)	Nouveau suppl. (1889)	Fréquence
Adam							x	x	x	moins de 10
Alphonse						x				298
Anatole							x		x	22
Antony	x	x	x	x	x	x				moins de 10
Arthur	x	x	x	x	x	x				95
Arnaud					x	x				22
Balthazard	x	x	x	x	x	x				moins de 10
Barthélemy			x							77
Bartholo						x				moins de 10
Basile					x	x				25
Benoit						x	x	x	x	169
Bernard							x	x	x	124
Bertrand		x	x	x	x	x				29
Brutus					x	x				moins de 10
Charlot	x	x	x	x	x	x				Charles 1168
Claude									x	187
Colas			x	x	x	x			x	Nicolas 274
Crépin				x	x	x				moins de 10
Émile						x				607
Ernest								x	x	208
Eustache		x	x							moins de 10
François					x	x				2511
Gaspard							x	x	x	21
Georges	x	x	x			x				
Guillaume					x	x				239
Jacques					x	x	x	x	x	711
Jean	x	x	x	x	x	x	x	x	x	7248
Joseph	x	x	x	x	x	x			x	2279
Jules						x			x	763
Lazare						x		x		13
Léon					x	x				471
Louis								x	x	269
Martin							x	x	x	71
Martinet					x	x				
Mathurin					x	x				72

Adrienn Szecskó:
Prénoms dans le vocabulaire argotique dans les dictionnaires de Lorédan Larchey
Argumentum 13 (2017), 140-173
 Debreceni Egyetemi Kiadó

Miché	x	x	x	x	x	x				Michel 289
Michelet							x	x	x	
Michelin							x	x	x	
Mikel				x	x	x				
Moïse							x	x		22
Nicodème		x	x	x						moins de 10, rang 2
Pierrot	x	x	x	x	x	x				3142
Philibert					x	x				79
Philippe				x	x	x			x	226
Salomon					x					moins de 10
Simon	x	x	x	x	x	x				98
Thomas	x	x	x	x	x	x	x	x	x	52

Prénoms féminins

	Revue anecdotique (1858-1859)	2 ^{ème} (1861)	4 ^{ème} (1862)	5 ^{ème} (1865)	6 ^{ème} (1872)	7 ^{ème} (1878)	Suppl. aux 7 ^{ème} et 8 ^{ème} (1880)	Suppl. aux 9 ^{ème} et 10 ^{ème} (1883)	Nouveau suppl. (1889)	Fréquence
Anastasie							x	x	x	39
Catherine					x	x				925
Geneviève							x			117
Jacqueline			x	x	x	x				16
Jeanneton			x	x	x	x				moins de 10 Jeanette 31
Joséphine								x		758
Lisette		x	x	x	x	x			x	moins de 10 Elisabeth 411
Louissette							x			
Madeleine	x						x	x	x	597
Margot			x	x	x	x				Marguerite 1163
Marianne							x		x	126
Marie				x	x	x				12661
Nini		x	x	x	x	x				Eugénie 522
Sophie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	232
Ursule								x	x	42
Véronique							x	x		38
Victoria	x	x								16
Victoire	x	x	x	x	x	x				294

Les diminutifs de Marguerite et Eugénie

	Revue anecdotique (1858-1859)	2^{ème} (1861)	4^{ème} (1862)	5^{ème} (1865)	6^{ème} (1872)	7^{ème} (1878)	Suppl. aux 7^{ème} et 8^{ème} (1880)	Suppl. aux 9^{ème} et 10^{ème} (1883)	Nouveau suppl. (1889)
Margot			Goton	Goton	Goton Margoton	Goton Margoton			
Nini		Niniche Nichon Nichette	Niniche Nichon Nichette	Niniche	Niniche	Niniche			

Bibliographie

- Calvet, Jean-Louis (2007) : *L'argot. Que sais-je ?* Paris : PUF
- Colin, Jean-Paul – Mével, Jean-Pierre (2010) : *Le dictionnaire de l'argot et du français populaire*. Paris : Larousse.
- Cottin, Paul (1905) : *Lorédan Larchey (1831-1902). Souvenirs – bibliographie*. Paris : Librairie Henri Leclerc.
- Delvau, Alfred (1866) : *Dictionnaire de la Langue verte. Argots parisiens comparés*. Deuxième édition. Paris : E. Dentu.
- Dupâquier, Jacques – Péliissier, Jean-Pierre – Rébaudo, Danièle (1987) : *Le Temps des Jules. Les prénoms en France au XIX^e siècle*. Paris : C. N. R. S.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle (1994) : *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Guiraud, Pierre (1956) : *L'argot. Que sais-je ?* Paris : PUF.
- Jonasson, Kerstin (1991) : « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. » *Langue française*. N°92, 64-81.
- Larchey, Lorédan (1858-1859) : *Le Dictionnaire des familiarités françaises*. Publication par fragments dans la Revue Anecdotique, numéro 7 : 357 à 380, 405 à 476, 501 à 524, 549 à 572, 597 à 620, 637 à 660, numéro 9 : 73 à 96 et 99 à 118.
- Larchey, Lorédan (1861) : *Les excentricités du langage français*. Deuxième édition. Paris : Aux bureaux de la Revue Anecdotique.
- Larchey, Lorédan (1862) : *Les excentricités du langage*. Quatrième édition singulièrement augmentée. Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1865) : *Les excentricités du langage*. Cinquième édition toute nouvelle. Paris : E. Dentu.
- Larchey, Lorédan (1872) : *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien* : 6^e édition des *Excentricités du langage*. Paris : F. Polo.
- Larchey, Lorédan (1878) : *Dictionnaire historique d'argot*. 7^e édition des *Excentricités du langage*. Paris : E. Dentu, 1878.
- Lorédan, Larchey (1880) : *Supplément aux 7^e et 8^e éditions du Dictionnaire historique d'argot* contenant 2784 mentions nouvelles... Paris : E. Dentu.
- Lorédan, Larchey (1883) : *Supplément aux neuvième et dixième éditions du Dictionnaire d'Argot avec une introduction substantielle et un répertoire spécial du largonji*. Paris : E. Dentu.
- Lorédan, Larchey (1889) : *Nouveau supplément du Dictionnaire d'argot, avec le vocabulaire des Chauffeurs de l'an VIII et le Répertoire du largonji*. Paris : E. Dentu.
- Michel, Francisque (1856) : *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*. Paris : Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, imprimeurs de l'Institut.
- Rigaud, Lucien (1881) : *Dictionnaire d'argot moderne*. Paris : Paul Ollendorff.
- Szabó Dávid (1997) : « A francia argó. » In : Kis Tamás (szerk.) : *A szlengkutatás útjai és lehetőségei*. Debrecen : Kossuth Egyetemi Kiadó, 159-183.
- Szabó Dávid (2011) : *Szleng és lexikográfia. A francia és a magyar szleng a szótárírás tükrében*. Habilitációs értekezés. Budapest : ELTE.
- Van Hoof, Henri (1998) : « Les prénoms dans la langue imagée. » *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 43, n° 2, p. 262-311
<http://www.erudit.org/revue/meta/1998/v43/n2/004531ar.pdf>.

Adrienn Szecskó:
Prénoms dans le vocabulaire argotique dans les dictionnaires de Lorédan Larchey
Argumentum 13 (2017), 140-173
Debreceni Egyetemi Kiadó

Vidocq, Eugène-François (1836) : *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage*. Tome premier [et second]. Paris, chez l'auteur, rue du Pont-Louis-Philippe, 20.

Trésor de la langue française informatisé <http://www.cnrtl.fr/definition/>
Le Grand Robert (version électronique) Le Robert/SEJER, 2005
Le nouveau Petit Robert de la langue française 2009 (version électronique)

Adrienn Szecskó
Université Eötvös Loránd
Institut des Langues Romanes
Múzeum krt. 4/C
H-1088 Budapest
szecskoa@yahoo.com